



cndp Commission nationale
du **débat public**

DÉBAT PUBLIC
Center Parcs Le Rousset

VERBATIM

Atelier
Stratégies de développement local

Le Rousset, mardi 12 mai, 18h30-21h00

Bonsoir à tous,

Je vous souhaite la bienvenue au Rousset dans notre salle des fêtes. Je salue, bien sûr, tous les élus qui sont présents, Madame la Présidente, qui doit arriver, de l'association des Maires de France, Monsieur Klotz avec son équipe de Pierre & Vacances, et tous les élus, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Beaucoup d'entre vous ont participé à la réunion d'ouverture des débats publics, vendredi 24 avril à Marizy, et qui rassemblait 321 personnes. Ce qui montre vraiment l'intérêt que vous portez au projet de Center Parcs Le Rousset. Aujourd'hui, le premier atelier est organisé sur le thème « les stratégies de développement local » par la Commission nationale du débat public avec sa Présidente, Madame Brévan, que je salue également. Et demain auront lieu d'autres ateliers à Cluny sur le tourisme et les retombées économiques. Donc voilà, moi je souhaite vraiment que les échanges, les propositions qui auront lieu lors de ces ateliers soient très constructifs et apportent des éléments intéressants pour alimenter le dossier de Pierre & Vacances. Et nous avons, tous, je pense, le devoir de nous comporter en bonne intelligence et dans un climat serein, apaisé et respectueux. Voilà, je vous remercie, et sans plus tarder, je passe la parole à Madame Brévan

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

... oui voilà, en espérant que j'y arrive. J'ai un problème de voix. Alors, merci d'être là... ça va être dur. Je vais rappeler quelques principes sur le débat en général. C'est l'équivalence des droits à la parole. Tout le monde a le même droit à parler. Il faut que ce soit le plus fluide possible ; donc, on va essayer de ne pas monopoliser la parole. Et puis, c'est vrai que la dernière réunion était tout à fait calme et respectueuse, et je souhaite que cela continue. Je crois que la période où chacun s'est positionné par rapport à l'autre, c'est un peu quelque chose de dépassé maintenant. Il faut avoir des débats d'idées, et non pas des débats ou des controverses portant sur des personnes ou des groupes de personnes.

Alors, pourquoi cet atelier ? En fait, cet atelier, il nous a été proposé dans son principe par le collectif du Geai du Rousset. Et nous avons trouvé, nous la Commission particulière, que c'était une idée tout à fait intéressante. En effet, on voit que sur ce territoire, il y a deux visions différentes de ce que peut être le développement d'un territoire rural ; soit d'une manière endogène, en quelque sorte avec des initiatives qui viennent du terrain, soit également par des apports extérieurs qui à certain apparaissent comme tout à fait incongrus en quelque sorte. Donc, c'est sur ces deux sujets que nous allons travailler. Et la question c'est de savoir, en quelque sorte, si ces deux visions sont compatibles ou non compatibles, complémentaires ou non complémentaires. Et on souhaiterait que de ces ateliers sortent des propositions tout à fait précises. Alors, on est dans une phase, en point de vue temps, qui n'est pas extrêmement favorable, parce que le Conseil Départemental vient d'être renouvelé et, évidemment, il retravaille sur la définition d'un certain nombre de politiques. Il ne sera donc pas à même, aujourd'hui, de répondre avec précision sur l'ensemble des questions qui lui seront posées. On peut espérer que d'ici le mois de juillet, il y aura déjà un certain nombre de choses qui auront avancé et qui pourront permettre d'apporter des réponses.

Je vous propose de structurer cet atelier de la manière suivante, en deux temps :

Le premier temps, c'est d'abord d'avoir une idée sur le cadrage de ce développement territorial, de ce secteur et non pas de l'ensemble, de la Saône-et-Loire, pas de l'ensemble de la Bourgogne, simplement de ce secteur ; et donc je demanderai si quelqu'un est capable de parler du SCoT du Chalonnais puisque c'est à travers un SCoT en principe que l'on définit les grandes orientations de développement d'un territoire à long terme. Si les représentants du Conseil départemental sont en capacité de le faire, on leur demandera de donner des premiers éléments sur ce qu'il y a comme axe, a priori, de développement, de soutien au développement et à la revitalisation des territoires ruraux. Peut-être ne seront-ils pas en capacité de le faire dans l'immédiat, mais ça pourrait être une première réponse. Et bien évidemment, il y aura des débats de la salle et des questions de la salle sur ce sujet.

La deuxième partie, ce sera effectivement la place faite à ce qui peut émerger du niveau local et à d'autres modes, en quelque sorte, de création de richesses, de création d'emplois, de développement, qui soient véritablement plus endogènes et plus ancrés historiquement au moins dans le territoire.

On va travailler de la manière suivante. Je vais demander évidemment à mes collègues de me relayer un peu parce que je suis aphone comme vous le voyez. Mais, d'un côté, sur ce paperboard, on va écrire les questions, et sur celui-là on écrira les suggestions, les propositions. Évidemment, il n'y aura pas de réponses à tout. Le principe du débat public, c'est que le maximum de réponses doit être apporté pendant le temps du débat. Alors, c'est vrai des questions techniques pour peu qu'elles ne nous demandent pas des études qui reportent à plus d'un an évidemment, ce qui peut être le cas dans des études fines notamment sur le plan environnemental. Donc, nous sollicitons avec insistance Pierre & Vacances, mais aussi le Conseil Départemental et le Conseil régional pour qu'ils apportent des réponses aux questions qui sont posées sur le site, qui sont déjà très nombreuses, et aux questions qui seront posées dans la salle. Il faudra également, à chaque fois que c'est possible, apporter des

réponses ou donner des avis aux propositions et aux suggestions qui émergeront du public parce que c'est comme ça qu'on arrivera à construire un projet.

Est-ce qu'il y a des propositions de modification ? Est-ce qu'il y a des questions particulières que vous souhaitez voir aborder ce soir, avant qu'on entre dans le vif du sujet ?

Intervenante du public

Je n'ai pas très bien compris. Il me semble avoir compris que pour la première partie, on allait travailler sur les propositions sur le secteur via le SCoT du Chalonnais. Dans la deuxième partie, c'est plus endogène : des initiatives locales, mais portant toujours sur le secteur ou dépassant le secteur parce que le financement est quand même au niveau départemental. Je n'ai pas compris si on restait sur des propositions sur le secteur ou si c'était élargi à l'ensemble du département.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je serai tentée de vous dire qu'il faut que ça soit un croisement des deux parce qu'évidemment ça concerne l'ensemble du département puisqu'il y a des financements publics. Mais, je crois que ce projet, il a comme ambition de revitaliser un territoire qui est relativement précis, qui est, en gros, le grand triangle entre Mâcon, Chalon et Paray-le-Monial pour dire les choses comme elles sont. Et je crois que d'aller parler de ce qui va se passer dans la Bresse sortirait un peu. Il peut évidemment y avoir toutes sortes de propositions qui sont d'ordre général. Mais, il serait mieux concernant, disons, des propositions qui pourraient être alternatives ou qui pourraient être complémentaires, que ça concerne quand même grosso modo à peu près le même territoire. C'est ce qui est important de voir. Je crois, par contre, ce qu'il sera évidemment à traiter c'est de savoir si les fonds qui sont mobilisés pour ce projet, que ce soit sous forme d'apports en fonds propres ou en capacité d'emprunt, ça obère ou ça n'obère pas d'autres formes de développement possibles sur l'ensemble du département. C'est une question qu'il faut voir d'une manière plus générale. Mais, c'est vrai qu'on est dans un territoire donné et qu'il y a quand même un accent assez fort à mettre sur ce territoire. Je crois que ce serait ça la logique, mais peut-être que je me trompe.

Y a-t-il des gens qui veulent répondre par rapport à cette interrogation ? Non ? Bon, alors on va donc travailler sur le cadrage. l'élément de cadrage, le SCoT.

ou le schéma de cohérence territoriale. Je crois qu'il est en cours d'élaboration. Il porte sur l'ensemble du Chalonnais, si je ne me trompe. Est-ce que quelqu'un ici est capable de dire où on en est de ce SCoT ? C'est un document qui définit des orientations, à la fois des perspectives d'évolution démographiques et des stratégies de développement économique. Est-ce que quelqu'un peut parler de ce SCoT ?

Intervenant du public

Si j'avais su, j'aurais amené des documents parce que là pour pouvoir répondre sur le SCoT du Chalonnais... en plus, surtout qu'on a une réunion demain de tous les membres des communautés de communes, puisque le Chalonnais représente le Grand Chalon et cinq communautés de communes, dont la communauté de communes entre la Grosne et le Mont Saint-Vincent, dont fait partie Le Rousset. Je pense qu'on n'est pas beaucoup avancé encore pour pouvoir parler SCoT du Chalonnais ce soir.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je croyais qu'il devait y avoir quelqu'un de l'Agence Technique Départementale, non ?

Intervenant du public

Oui.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il n'est pas là ? Il est discret.

Intervenant du public

Je ne sais pas si Monsieur Commerçon peut parler du SCoT du Chalonnais.

Je croyais qu'on abordait le PLU du Rousset ce soir.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On peut parler du PLU. Mais, le PLU, il ne décline pas un peu le SCoT ou pas du tout ?

Donc, c'est quoi le PADD... comment vous avez dit ?

Intervenant du public

Programme d'aménagement du développement durable.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et alors, qu'est-ce qu'il dit ce PADD ?

Intervenant du public

On en est qu'à la phase étude. Il n'y a rien de défini. On n'est qu'à la phase étude.

... le programme, dure pour trois ans.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord... Le PLU, vous pouvez en parler ?

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Bonsoir. Donc, à défaut du SCoT, je vais tenter de vous parler du PLU. Je vais être assez bref pour ne pas rentrer dans des termes trop techniques sur cette notion d'urbanisme.

Donc, je suis Philippe Commerçon, Directeur de l'Agence Technique Départementale. Et on travaille en soutien technique auprès de la commune de Rousset. Nous avons donc assisté la commune au montage du document d'urbanisme.

Le PLU, c'est un plan local d'urbanisme qui permet à une commune, voire maintenant aux communautés de communes, d'élaborer un document qui permet d'établir un règlement de construction ou de préservation des sites qui serait appliqué sur la commune. On a souvent tendance, sur les documents d'urbanisme, à penser règlement de construction avec les obligations sur les pentes de toitures, la couleur des tuiles, etc. Ce n'est pas seulement ça ; c'est-à-dire qu'un document d'urbanisme, c'est aussi un document qui permet de protéger certains espaces, de valoriser d'autres espaces, de permettre également d'avoir des zones pour des créations d'entreprises. C'est un document qui est très large.

Ce PLU était commencé en 2011, le temps de chercher un bureau d'études. Donc, nous avons assisté la commune à la recherche de ce bureau d'études. C'est le bureau d'études Topos, basé à Dijon, qui avait été choisi à l'origine pour organiser ce PLU. Et nous avons couplé cette mission avec un dispositif éco-village de la région de Bourgogne, qui permettait de chercher tous les atouts potentiels en matière de logement ou du développement de logements, alors soit rénovation de logements existants sur la commune, soit création de logements. Ce document-là, pour vous donner un peu le cadre de travail, nous avons un – alors c'est réglementaire, c'est le Code de l'urbanisme qui le fixe, ce n'est pas moi. Ce document comprend une première partie qui est un diagnostic. Nous réalisons un diagnostic de l'existant. Ce diagnostic devient donc un rapport de présentation qui intègre tous les éléments diagnostic et les premiers éléments prospectifs d'aménagement qui seront faits sur la commune. La deuxième phase, ça a été dit tout à l'heure, ça ressemble un peu au SCoT. On a ce qu'on appelle un PADD, donc un plan d'aménagement du développement durable. Ce PADD est un document un peu moins volumineux, beaucoup plus simple, mais qui engage beaucoup plus la commune parce qu'il s'agira de fixer les grands choix stratégiques de ce qu'on fera sur ce document d'urbanisme et sur la commune notamment. Ensuite, suite au PADD, on va passer au règlement. C'est la partie qu'on connaît plus, c'est-à-dire que si vous avez une construction à faire pour votre maison, par exemple, vous irez chercher dans le règlement la zone de

constructibilité, si vous pourrez étendre ou pas votre habitation, créer une entreprise ou autre. Donc, aujourd'hui, la phase d'avancement du dossier : on est encore en phase d'écriture du règlement. C'est-à-dire que les phases diagnostic, rapport, présentation et PADD sont terminées. Elles ont été approuvées par délibération. Je crois que c'était en 2014, me semble-t-il. PADD, ça devait être juin 2014. Donc, nous sommes aujourd'hui dans une phase plutôt d'écriture du règlement. Voilà pour la présentation.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez donner les éléments essentiels du diagnostic, notamment en termes de démographie, de contraintes, puis ensuite, les orientations essentielles ?

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Alors, les premiers éléments... Si vous pouviez aller – je ne sais pas quel document vous avez – à la page 19, si c'est possible. On va essayer de suivre comme ça. On va improviser.

Donc, particularités du Rousset, de la commune du Rousset. On ne voit absolument rien du tout, mais vous allez me croire sur parole, en termes d'honnêteté. La commune de Rousset, en fait, est faite de cinq hameaux principaux. On a le Bourg, le Bourg du Rousset, c'est-à-dire là où nous nous trouvons ici.

Donc cinq hameaux : le Bourg, là où nous nous trouvons ici. Ce qu'on appelle le Bourg, c'est la partie plutôt historique dans laquelle il y a mairie. Ensuite, nous avons quatre autres hameaux qui sont : Saint-Quentin, Vèvre, Noireux et Le Petit Fussy. Donc voilà, on les retrouve ici, avec le Bourg, là où nous nous trouvons. Donc, la particularité, on va dire, sur cette partie-là c'est que nous avons un paysage qui est très vallonné, essentiellement lié à de la culture. On est surtout sur une commune agricole, avec une activité de culture bovine essentiellement. Et, vous reconnaissez ici la forêt du Rousset, avec l'étang du Rousset. La particularité de l'étang du Rousset c'est que c'est une zone qui est classée Natura 2000. Je vous dis ça parce que les zones Natura 2000 sont plutôt protégées du fait des espèces qu'on pourrait retrouver sur le site. La zone Natura 2000, elle concerne surtout cette zone-là. Elle ne vient pas du tout après sur le reste de la commune. Ce n'est pas la totalité de la commune. Ensuite, en termes de... Alors, il est évident que Le Rousset est à l'intérieur de la communauté de communes entre Grosne et Mont-Saint-Vincent, qui est la nouvelle communauté de communes qui a été rassemblée, on va dire, ou fusionnée il y a un an. Et nous sommes en partie — Donc, on retrouve la communauté de communes avec la position de Rousset. Et on peut aussi signaler la position de Marizy parce qu'aujourd'hui on sait, enfin, suite à la première réunion, vous vous êtes rendu compte que nous avons Marizy qui a un rôle assez important, notamment en termes d'assainissement. Mais, cela a déjà été évoqué, et je crois que ça fera l'objet de réunions ultérieures. Donc, c'est une communauté de communes qui s'étend jusqu'à Saint-Gengoux-le-National, Cormatin, plutôt du côté de Cluny, et au nord du côté de Saint-Micaud.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y a combien d'habitants dans la communauté de communes ?

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Je dirai environ, moins de dix mille en tout cas, moins de dix mille, sept, huit mille environ.

Alors, la communauté de communes est sur le SCoT du Chalonnais, qui lui va reprendre toute l'agglomération de Chalon, ça englobe le Saint-Léger-sur-Dheune, une partie du nord de la Saône-et-Loire, et il revient jusqu'à Marizy, c'est-à-dire que Marizy étant en extrémité du SCoT du Chalonnais. C'est intégré au SCoT de Chalonnais que depuis la fusion ; c'est-à-dire qu'avant nous n'étions pas forcément sur ce SCoT-là. Il a donc fallu, j'imagine au niveau du Syndicat mixte du Chalonnais qui suit le SCoT, réintégrer les éléments, les nouveaux éléments de cette communauté de communes. Ce qui a dû expliquer un certain (peut-être) décalage de temps sur l'élaboration du projet de développement durable.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez parler de la structure démographique, la moyenne d'âge, le taux d'activité.

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Alors, j'essaie de le retrouver. Je suis désolé parce que j'avais...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez aller jusqu'au niveau de la communauté de communes, pas simplement la commune du Rousset, sur la structure démographique, c'est quoi, c'est...

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Je ne l'ai pas, ça. Sur la communauté de communes, je ne l'ai pas. Ça, il faudrait le retrouver dans le SCoT, mais moi je ne l'ai pas ici. Donc... je ne retrouve pas les éléments.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous ne les retrouvez pas...

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Je vais les faire au fur et à mesure du document.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Expliquez alors le PADD de manière à ce que l'on comprenne les stratégies de développement.

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Alors, le PADD, c'est un autre document, attendez. Je vous demande juste un instant. Parce qu'à l'intérieur du document de présentation, il est aussi repérer l'ensemble des éléments paysagers de l'ensemble de la commune. Alors, dans le PADD...

Intervenante dans le public

Je propose que Monsieur cherche ses affaires. Je voulais juste lui proposer de regarder par la fenêtre et de voir comme le paysage est beau. Et que ce paysage il est beau parce qu'il a été travaillé par des générations de paysans qui peuvent être fiers de ce qu'ils ont fait parce que c'est un paysage qui a du sens. Il y a des forêts. Ce paysage il a produit du vin, comme vous l'avez dit tout à l'heure. Il a produit des forêts, il a produit des vaches et vraiment je trouve ça dommage que l'argent public serve maintenant à ce qu'il produise des cartes postales.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je crois qu'on pourrait peut-être arrêter sur la description physique parce qu'en fait, effectivement, le paysage les gens le connaissent. Ce qui est intéressant c'est que vous parliez un peu de la stratégie de développement économique et sociale. Est-ce qu'on est dans un secteur où on a une démographie en croissance ou en régression ? Est-ce qu'il y a de la création d'activités ? Comment ça se passe ? C'est ça qui crée un lien avec le projet.

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Alors aujourd'hui – Je ne retrouve absolument pas les pages, mais ce n'est pas grave – les éléments démographiques sur la commune, on est sur une population qui est relativement stable, qui est sur une évolution sur les dix dernières années qui n'est pas énorme : qui est d'une dizaine, une quinzaine d'habitants sur ces dernières années. Sur la projection sur les années à venir, notamment lorsqu'on fait un document d'urbanisme, on essaie de regarder l'évolution potentielle qui pourrait arriver, on était de l'ordre d'une cinquantaine d'habitants, je crois, sur la commune du Rousset. Donc, on était sur une évolution démographique extrêmement importante. On reste sur des... d'ailleurs, ce qui est en cohérence avec le SCoT puisque dans les éléments du SCoT, dans le

rapport de présentation du SCoT... Alors le SCoT, on est sur un territoire qui est beaucoup plus large. On ne parle pas forcément de communes. On parle d'évolution de l'ensemble du territoire. Les cinquante habitants sur les quinze années à venir sur la commune de Rousset étaient totalement en cohérence avec les développements qui pourraient y avoir sur le SCoT.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Certes, mais ce qui est intéressant c'est de savoir d'où ils viennent. Alors, est-ce que ce sont des enfants du Rousset qui s'installent au Rousset ou est-ce que c'est des gens de l'extérieur qui viennent au Rousset, et où travaillent-ils ? Enfin, c'est ça la dynamique d'un territoire. C'est de savoir, ces cinquante habitants, vous allez les chercher où ?

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Alors sur les nouveaux habitants... ces nouveaux habitants évidemment, on a quelques entreprises sur la commune, surtout un territoire agricole. Donc, on est plutôt sur des habitants qui iront travailler sur Montceau-les-Mines, sur Cluny ou Saint-Bonnet-de-Joux. On est sur un bassin de vie qui est étalé entre Saint-Bonnet, Cluny et Montceau, qui sont plutôt les pôles d'attractivité. Aujourd'hui, avec des développements d'entreprises, on a des entreprises artisanales qui existent notamment entre entreprises de travaux publics qui sont en train de se développer aujourd'hui, dont le document d'urbanisme permet le développement également. Ça fait, d'ailleurs, l'objet d'une réunion publique. Lors de l'élaboration du SCoT, il y a différentes phases. Il y a eu deux réunions publiques. Et lors des réunions publiques, il a été amené le fait que le PLU était trop restrictif par rapport au développement des entreprises ; et ça a été corrigé suite à la réunion publique. Donc, on a des zones qui permettent d'étendre ces zones, on va dire, artisanales. Alors, ce n'est pas des zones artisanales, on n'est pas dans le cadre d'un projet urbain. On est dans le cadre de hameaux dans lesquels on pourra implanter des entreprises.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous signez combien de permis de construire par an, Madame le Maire ?

Madame le Maire, Sylviane BONNOT

Je dirai cinq, six.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Cinq, six permis de construire. On est sur un rythme de développement qui est assez doux, disons. Et le Rousset se positionne plutôt comme une commune pour l'habitat résidentiel, un peu satellite des pôles d'emplois comme Montceau-les-Mines et éventuellement Charolles et Cluny, c'est ça ?

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Oui c'est ça.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, c'est ça, très bien.

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Et avec une activité intérieure plutôt lié à l'agriculture.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord. Et la moyenne, vous n'avez aucune statistique sur l'âge moyen des habitants ?

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Non, je vais le retrouver. Mais, pour l'instant... il faut que je fasse le ménage dans mes notes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Très bien.

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

Dans le cadre du plan d'aménagement durable, du fait qu'on avait une démographie qui était assez lente, où on sent qu'on n'est pas sur une évolution, on ne va pas doubler la population sur les prochaines années. Et la volonté n'était pas non plus de doubler la population. La volonté était aussi de préserver les points de vue, les vallées, certains axes de vues qui existent sur la commune. Donc, ceux-ci ont bien été intégrés ; et ça faisait partie du projet de développement durable de la commune. Pour en revenir aussi au sujet du... par rapport au Center Parcs, la Center Parcs est dans la forêt du Rousset qui n'est pas du tout en lien avec tous ces points de vue-là, avec toute cette vallée. On est sur une zone qui est un peu plus reculée, qui est un peu plus en hauteur, donc qui est plus déconnectée de ces points de vue-là et des zones agricoles.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Dans votre travail de stratégie, qu'est-ce que vous voyez comme atouts pour la commune du Rousset ? Qu'est-ce que vous avez défini comme atouts essentiels ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'il y a des questions sur ce PLU ? Monsieur, là-bas.

Intervenant du public

On vient d'assister à une démonstration, je crois, avec le fait que personne ne puisse parler du SCoT. Et maintenant, avec ce qu'on vient d'entendre sur le PLU, qui est... Enfin, je ne crois pas qu'on ait appris grand-chose. Le paysage est joli, on le savait. Et que la population ne double pas tous les deux ans, ça, on le sait aussi. Est-ce qu'on peut conclure qu'on a la démonstration que le projet du Center Parcs n'arrive pas pour s'intégrer ni dans le SCoT, ni dans le PLU, ni dans les projets, ni dans aucun document ? Qu'il arrive, comme ça, de lui-même, et que c'est plutôt une tentative qu'il y a maintenant de faire entrer le Center Parcs dans les documents qui vont être élaborés, qui vont être finalisés. Et donc, en gros, que le Center Parcs est tombé ici un peu par hasard sans qu'il corresponde à des besoins qui aient été identifiés, à des études qui ont été faites préalablement. Et on n'a pas parlé, par exemple, des études faites par l'agence du tourisme, l'ADT, qui au contraire elle était aboutie et ne disait jamais qu'il y avait besoin de créer un centre névralgique, central qui attire tous les touristes de la région Rhône Alpes, qui fasse un point central ; mais au contraire, que ce soit réparti sur l'ensemble du département. Donc, je crois qu'on peut vraiment... ça a été une démonstration in vivo, là, le fait que le Center Parcs est là, et puis, ensuite les élus vont essayer de nous le justifier. Mais, ce n'était pas du tout l'inverse qui s'est passé. Un besoin qui aurait été établi et qui aurait amené le Center Parcs.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que ce qui est écrit correspond à vos souhaits ? S'intègre-t-il dans le développement « naturel » au fil de l'eau du Rousset ? Et pourquoi créer une centralité Rousset ? C'est un peu ça ce que vous avez voulu dire ?

Intervenant du public

Oui, que le besoin n'a jamais été établi préalablement. C'est plutôt le Center Parcs qui a posé son dévolu sur cette région. Et puis maintenant, on va essayer de l'intégrer dans les documents

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire

C'est peut-être aussi de par la qualité du paysage, la qualité du lieu que ça a été attractif pour une société comme Pierre & Vacances, comme ça aurait pu être d'une autre également.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Allez-y, Monsieur.

Intervenant du public

Je voudrais dire un mot parce que Monsieur Bordet nous parlait d'un SCoT qui est en cours d'élaboration. Je voudrais lui demander s'il y a des structures prévues pour mettre la population au courant, pour qu'elle participe à ce SCoT parce que notre avis compte pour le développement du territoire, il faut faire remonter les besoins de la population d'abord. Et donc, nous aimerions savoir quelles sont les structures qui ont été prévues : conseil de développement ou réunions publiques, veille dans les communes. Voilà, quelles sont les structures qui permettent aux citoyens de participer réellement à ce développement du territoire ?

Intervenant du public

Le SCoT, on vient de... avec l'ancienne communauté de communes de Mont-Saint-Vincent, on vient de redéfinir le nouveau périmètre du SCoT. On en est là. Moi, je ne peux pas en dire plus pour le moment. Je suppose que tout le monde sera associé et travaillera avec les élus. Mais, pour le moment, je vous dis, on n'est qu'à la phase étude.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Bon, sur l'élaboration de ces documents, il y a des phases obligatoires qui sont liées à l'enquête publique, mais rien...

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Oui, Madame la Présidente.

Fabien Genet, donc je suis Vice-Président du Département, mais également Vice-Président du pays Charolais-Brionnais, qui a la particularité d'être un pays riverain de la communauté de communes. Nous avons une frontière commune. Nous sommes très proches. Et nous avons également la qualité, parmi d'autres, d'avoir un SCoT approuvé. Donc, nous sommes un peu en avance sur nos voisins du Châlonnais puisque l'ensemble des communautés de communes qui compose ce pays Charolais-Brionnais a souhaité pouvoir effectivement se lancer, il y a plusieurs années maintenant, dans cette démarche, qui est effectivement une démarche de territoire qui associe les institutions, les communes, les collectivités locales, mais également la population. Et nous avons eu tout au long de l'élaboration de ce SCoT un travail avec le Conseil de développement, sur lequel nous nous appuyons aussi, mais également avec les différents acteurs locaux, la population ; et un certain nombre de réunions de travail ont pu avoir lieu. C'est un travail effectivement, comme dit ma collègue, de longue haleine qui a duré trois ans. Mais, nous sommes arrivés au bout et vous me permettez, peut-être Madame la Présidente, d'en dire quelques mots parce que nous sommes vraiment très très proches, premièrement. Et deuxièmement, je pense que nous avons un certain nombre de problématiques ou d'enjeux qui sont les mêmes ; et peut-être, d'ailleurs, qui sont plus proches de ceux que connaissent les communes du Marizy, du Rousset et de la communauté de communes, que finalement les enjeux qui peuvent être ceux du Grand Chalon ou des zones périphériques urbaines autour de la ville de Chalon-sur-Saône ; puisque, effectivement, le territoire du Charolais-Brionnais se distingue par une particularité, celle de ne pas avoir de grande agglomération centrale autour de laquelle s'organiserait le territoire. Mais, au contraire, un territoire riche de sa ruralité avec un maillage de petites communes, de petites villes, voire de centre-bourgs disséminés sur l'ensemble de sa géographie. Et donc, nous avons travaillé à faire en sorte que cette particularité puisse être une force. Ça, c'est le premier élément de ce SCoT. Le second, c'est que nous avons voulu volontairement, sans y être forcés par quiconque, réaliser ce travail territorial parce que nous avons un enjeu très inquiétant en Charolais-Brionnais et qui rejoint l'ouest de la Saône-et-Loire ; à savoir, une déprise démographique très forte, avec une baisse de population depuis 25 à 30 ans, qui nous inquiète. Pourquoi elle nous inquiète ? Parce que, d'abord, ce n'est pas un signe de dynamisme. Et puis

surtout, parce que nous sommes attachés, en tant qu'élus, à certain nombre de services publics que nous devons rendre à la population et que pour financer le service public, et bien, encore faut-il qu'il y ait des contribuables pour assurer le financement des services que l'on doit à la population qui habite encore dans notre territoire. Et donc, le premier objectif que nous nous sommes fixé, c'est de pouvoir regagner 5000 habitants d'ici 2030. Faire revenir la population. Maintenir la population qui est présente sur notre territoire. Et c'est vraiment l'un des grands enjeux. Ça conditionne un certain nombre de décisions que nous avons prises sur le logement, sur le permis de construire, et bien sûr, sur l'activité économique. Et l'autre grande priorité, parce que je ne voudrais pas être trop long, puis j'interviens un peu à brûle-pourpoint sans avoir beaucoup préparé, donc avec ce que nous avons, nous les élus, sur le cœur. Mais, c'est effectivement le développement économique qui est, je crois bien, l'enjeu de cette réunion de ce soir. C'est de se dire qu'en Charolais-Brionnais, nous avons la chance d'avoir une activité économique qui est plus réelle puisque nous sommes le deuxième bassin industriel de Saône-et-Loire avec des grands fleurons de l'industrie française comme avec Arcelor Mittal à Gueugnon, comme avec FPT à Bourbon-Lancy. Donc, encore des emplois industriels importants, comme ceux de la céramique à Digouin. Et puis, nous avons également une agriculture qui est encore très présente sur le territoire, qui est porteuse d'image, qui est porteuse de richesses, de création de richesses, et que nous voulons préserver. Et plus un secteur tertiaire qui se développe. Et dans le cadre du SCoT, nous avons voulu le maintien, soutenir les activités existantes parce qu'il faut absolument les conserver. Digouin ne pourra pas ou difficilement survivre à la perte de ses 300 emplois dans la céramique, Bourbon-Lancy ne se remettrait pas du départ de ses 1200 emplois à FPT, ni Gueugnon du départ de ses 1000 emplois environ à ArcelorMittal. Donc, il faut absolument maintenir l'existant, mais également se développer vers d'autres activités. Et le tertiaire et également le tourisme sont des sources de développement sur lesquelles nous travaillons. Et ce que je voudrais dire, parce que je pense que ça se rapproche de la problématique que nous voulons ensemble évoquer ce soir, que nous soyons pour ou contre l'implantation du Center Parcs, c'est que dans le cas de notre SCoT, parce qu'il n'y a pas de centralité naturelle, parce qu'il n'y a pas d'agglomération, nous avons fait un SCoT qui respecte les spécificités de tous les territoires, qui respecte l'existant, mais qui respecte également les projets des uns et des autres. Et je pense que c'est une philosophie qui peut également s'appliquer ici ; c'est-à-dire que ce n'est pas parce qu'il y a un projet de ce type qu'il est exclusif de tout autre. Et ce n'est pas parce qu'on accueillerait un Center Parcs ici, qu'on serait obligé de démonter les gîtes, qu'on serait obligé de démonter les campings municipaux que les communes ont pu réaliser ces vingt ou cinquante dernières années, ou démonter les auberges, etc. Ce n'est pas exclusif. Et je pense que c'est ce que nous avons fait dans le SCoT. C'est effectivement préserver les spécificités et tenir compte effectivement des marges de développement que nous avons.

Vraiment pour ne pas être trop long, parce que je pense qu'il faut qu'il y ait un échange, un dernier point parce que là aussi, je pense que ça peut certainement inspirer les collègues lorsqu'ils achèveront le SCoT du Chalonnais. C'est que nous avons appuyé ce SCoT du Charolais-Brionnais à une carte architecturale et paysagère, sur laquelle nous avons travaillé en préalable, pour justement nous interroger sur les paysages, sur la qualité de nos paysages, sur ce qu'ils apportent en qualité de vie, mais également en termes de développement potentiel et en nécessité de protection. Et je pense que nous avons trouvé un bon équilibre à la fois dans cette charte architecturale et paysagère, et dans les éléments que nous avons mis dans le SCoT pour protéger les paysages tout en acceptant bien sûr les activités économiques et leur développement ; et même, en faisant des paysages un élément important de développement. Et donc, je crois que cette problématique de protection, de mise en valeur et d'utilisation des paysages pour le développement, c'est une des réussites de notre SCoT en Charolais-Brionnais et c'est certainement un élément sur lequel on peut travailler pour la réflexion sur ce Center Parcs. Voilà quelques mots pour vous dire qu'à quelques kilomètres, il y a déjà un SCoT en place, que l'ensemble des territoires du nord du Charolais-Brionnais sont bien sûr intéressés par le Center Parcs ; et donc, que cela correspond tout à fait à notre dynamique de développement que je viens d'exposer. Et que si vous me permettez juste une petite réponse, ce n'est pas parce que pour l'instant il n'y a pas de SCoT chalonnais qu'il faut faire dire au silence des textes ce que par essence ils ne peuvent pas dire puisque l'on parle de silence.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Donc, vous avez l'illustration de ce que peut être un SCoT. Et, on voit déjà dans ce qui a été dit qu'on a deux positions vraies, vérifiées, qu'elles sont partagées, et que cette analyse est partagée par la salle. Une position qui est un peu proactive allant vers le développement. Et c'est vrai que pour avoir travaillé, moi, sur la RCEA en n'étant déjà pas si lointain, j'avais été frappée de voir que tout ce côté de la Saône-et-Loire était en déprise démographique, et que l'autre côté, au contraire, était en croissance. Est-ce qu'il y a alors une croissance faible du Rousset

Philippe COMMERÇON, Directeur de l'Agence Technique Départementale de Saône-et-Loire Pour compléter mes propos, c'est que la croissance on le voit bien, sur la commune de Rousset, on a plus 0,5 % de croissance de population. Et c'est exactement la même croissance sur l'échelle de la communauté de communes.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, mais c'est 0,5 % sur des chiffres très petits. Les pourcentages il faut les rapporter aux chiffres absolus. Sinon, c'est assez faible.

Donc, on a ça d'un côté une démarche proactive pour essayer de soutenir les entreprises et faire venir des personnes ; et de l'autre côté, si j'ai bien entendu, le souhait plutôt de rester sur une croissance extrêmement limitée de manière à garder... ce n'était pas ça qui a été dit ? Alors, je n'ai pas compris donc ; vous allez rectifier si j'ai mal compris. Allez-y.

C'est ça l'intérêt, c'est de vérifier. C'est de vérifier, Monsieur.

Intervenant du public

Je ne vais pas me faire le porte-parole d'opinions qui sont, sans doute, très diverses. Mais, je ne crois pas qu'on puisse opposer un côté proactif et des gens qui voudraient que tout reste immobile, voire dépérisse.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je n'ai pas dit « dépérisse ». J'ai dit une croissance douce. Une croissance très douce.

Intervenant du public

Une croissance qui ne croit pas. Non, je crois que la question, elle est dans les formes de croissances différentes ; et en particulier, moi j'ai parlé tout à l'heure de centralité : amener beaucoup d'argent, amener beaucoup de moyens, des routes, des réseaux, etc. à un endroit de la Saône-et-Loire en pensant que ça va tirer très très loin une activité, une croissance. Moi, je l'oppose au fait que la croissance doit être répartie dans l'ensemble du territoire par une multitude de projets, par des fonds qui permettent de sauvegarder des entreprises ou des projets qui n'arrivent pas à trouver leur place faute de moyens. Et ça, aussi bien dans le Brionnais, dans la Bresse parce que les fonds du département ne sont pas extensibles. Et je crois que ce n'est pas l'immobilisme qui s'oppose à la proactivité, mais une vision centrale un peu technocratique disant : plus on met d'argent et plus on s'endette pour financer Center Parcs, plus ça ira bien. À l'inverse, je pense qu'il faut arrêter de tirer sur les finances. Et on a partout des communautés de communes, des communes qui se plaignent d'avoir des moyens en constante diminution, qui n'arrivent plus à mener leurs projets, qui n'arrivent plus à subventionner des associations, etc. Ce sont deux visions différentes. Une répartition par rapport à quelque chose qui est central, qui, moi j'appelle ça, l'argent qui doit aller à l'argent.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, si j'écris ce que j'ai mis là, c'est-à-dire que l'important c'est la forme de croissance. Elle doit être répartie sur l'ensemble du territoire par une multitude de projets, c'est bien ça que vous aviez dit ? C'est ça ?

Intervenant du public

Oui, et le soutien aux initiatives locales.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord, ça, ça fera partie de la deuxième partie du projet.

Intervenant du public

Je voudrais tout simplement dire, moi, qu'il faudrait quand même qu'on soit un tout petit peu aussi réaliste. Alors, vous avez les intervenants précédents qui ont expliqué que justement le département de la Saône-et-Loire, particulièrement Charolais-Brionnais, est en déprise démographique. Je voulais également dire que dans nos régions, on est quand même à 10 habitants au km². Je tiens quand même à ce que les uns et les autres vous réfléchissiez à ça. 10 habitants au km². Et la communauté de communes dans laquelle Le Rousset participe, il faut

27 communes pour faire 7400 habitants. Alors, après quand vous parlez, au niveau du développement... alors certes, mais, moi je pense quand même que dans une région où que ce soit... tout à l'heure Monsieur vous avez parlé de ArcelorMittal à Gueugnon. Je veux dire que partout il y a eu quand même des locomotives dans le domaine industriel, dans le domaine commercial ou autre. Et, je pense quand même que le projet Center Parcs, ce n'est pas un projet miraculeux ; mais tout de même, c'est un projet qui, je pense, peut avoir le rôle de locomotive. Et déjà il faut commencer par le commencement. Ceux qui ne sont pas vraiment persuadés de ça, vous prenez le temps, une journée ou deux. Vous allez voir ce qui se passe dans la Vienne. Leur Center Parcs va ouvrir le 15 juin 2015. Vous allez aussi une journée ou deux en Moselle. Vous allez voir à l'intérieur du Center Parcs. Vous rencontrez les gens. Vous discutez avec les gens. Vous verrez qu'il y a des gens qui sont complètement contents d'être là-bas parce que pendant une semaine de temps, quatre jours, cinq jours... bref, le temps qu'ils sont là-bas, ils sont complètement dépaysés. Ça leur change d'air.

Après, quand vous parlez de l'argent public... L'argent public, on va aller au bout du raisonnement. De toute façon, est-ce que vous connaissez dans ce pays des projets importants qui s'installent sans argent public ? Vous croyez que nous, la France, quand on vend des Rafale ou des... je veux dire certains... non non, mais on est dans la même logique. Est-ce que vous croyez que les rafales il n'y a pas aussi des contreparties ici ou là. Et dans l'argent public, s'il y a 300 emplois de créés, bon après, à discuter d'équivalent temps plein ! Pour les 300 chômeurs, il faut aussi qu'ils soient indemnisés, parce que maintenant ils sont indemnisés. Et puis dernier point concernant la nature... tout à l'heure vous avez parlé de paysage, et votre paysage tient à un simple chiffre. En 2015, je crois qu'on a 15 ou 16 millions d'hectares de forêts en France. En 1900, on avait 10 millions. Vous savez d'où elle vient la différence. C'est qu'aujourd'hui l'agriculture, dont vous avez parlé et fait un tout petit peu l'éloge, elle est performante par rapport à celle de 1900. En 1900, il n'y avait pas les semences, il n'y avait pas les engrais, il n'y avait rien de tout ça. Et les gens quand ils avaient une récolte, ils étaient quand même un tout petit peu content d'avoir une récolte. Ils n'étaient pas vraiment... je veux dire, manger tous les jours, c'était quelque chose. Parce qu'aujourd'hui le consommateur français ou même européen, on va dire, il va tous les jours à Intermarché, Leclerc ou autre. Il ne se pose pas la question de savoir s'il va y avoir des produits. Il sait qu'il va trouver des produits. Il sait qu'il n'y a pas besoin d'attendre une semaine ou la semaine d'après pour avoir un certain produit. Et ça quand même, ces petites choses, c'est vraiment... on est dans le luxe là, sans s'en rendre compte. Faites le tour de la planète, il y a quand même deux milliards de personnes qui ne mangent pas à leur faim tous les jours. Ça, c'est Douste-Blazy qui a dit ça un jour à la télé, voilà.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur, j'ai dû avoir un trou. Mais, je n'ai pas bien compris l'articulation de votre dernière intervention. Vous avez dit sur la place de l'agriculture... je n'ai pas... Vous pouvez répéter. C'est moi qui n'ai pas... je n'ai pas bien entendu.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous me le redirez tout à l'heure.

Intervenant du public

[séquence inaudible :

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

D'accord.

Chantal CORDIER, Habitante du Rousset

S'il vous plaît, Chantal Cordier, Habitante du Rousset.

Je voudrais quand même attirer l'attention sur un point, qui existe dans tout le département. On parle de population qui est en baisse. Mais, vous citez toujours la population permanente. Vous ne tenez jamais compte, en particulier, des résidences secondaires qui représentent une très grosse partie de la population. Et ça, on ne les voit jamais dans les chiffres. En Saône-et-Loire, ce que l'on appelle le tourisme non marchand, c'est-à-dire les résidences secondaires, ça représente 78 % du tourisme. Alors, pourquoi vous négligez ces habitations ? Pourquoi vous négligez ces gens qui ont fait vivre les artisans de la région et qui les font vivre encore maintenant ? Alors, maintenant, je vais vous donner mon témoignage. Je suis ici depuis 37 ans. La population au Rousset en 1968,

c'était 322 habitants. Maintenant, en 2012, quand on compte la population permanente, plus les résidences secondaires, on est à 316 habitants ; c'est-à-dire, l'équivalent de 1968. Alors, où est la diminution ? Je m'excuse, mais revoyez un tout petit peu vos positions. Le début du tourisme non marchand au Rousset, ça remonte à 50 ans. Ce n'est pas d'aujourd'hui. Moi, au Rousset, je suis enchantée de me trouver dans une nature qui n'a pas changé, qui est diversifiée. Ce n'est pas le cas dans d'autres endroits. J'aime observer cette nature variée et changeante d'une heure à l'autre, d'un jour à l'autre, d'une saison à l'autre. Il y a toujours une plante ou un animal inattendu au détour d'un chemin. Cette nature diversifiée me donne de l'énergie. Je me sens bien quand je suis là. Depuis 8 ans, j'ai quitté le monde tumultueux de la grande agglomération, et je travaille ici au Rousset, dans ce milieu, dans cette nature, et dans ce calme qui me donne tant de liberté pour créer toutes sortes de produits. Oui, au Rousset il est possible de créer parce que l'imagination peut vagabonder, et on peut profiter de l'énergie si forte transmise par la nature, malgré les moyens de communication modernes qui sont réduits sur la commune. On ne trouve pas cette force dans un milieu artificiel. Quand l'homme ne trouve pas la force pour vivre sa vie comme il l'entend, alors il devient l'esclave du prédateur qui passe. Le voisin a alors le devoir d'être vigilant vis-à-vis des autres. Et son rôle est d'informer quand cela est nécessaire.

Le Rousset comprend 30 % d'habitations de catégorie tourisme non-marchand qui représentent une part significative de la population, qui, je vous le rappelle, paient des taxes à la commune. Afin de préserver l'équilibre de l'économie locale, il y a lieu de diversifier les activités de la commune en encourageant l'installation de populations ayant des activités durables qui répondent aux besoins de la population, qui forment un ensemble cohérent en adéquation avec les moyens de communication modernes et en préservant la biodiversité. Au fait, bio, vous savez ce que ça signifie ? C'est un mot grec qui veut dire la vie. La biodiversité ce n'est rien d'autre que la diversité de la vie.

Nous avons un devoir envers nos enfants et de l'avenir. Rendons-la meilleure et vivable pour les générations futures.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci Madame. Ce que j'ai écrit, j'espère que ça correspond.

Une dernière intervention sur cette partie. Et puis, ensuite, si vous voulez bien, on va passer effectivement aux projets qui émergent – sauf s'il y a d'autres demandes de parole – du territoire parce que là on est déjà en train de faire le lien. Allez-y.

Intervenant du public

Bonsoir, j'habite le Rousset. Il me semble, quel que soit le projet, qu'il soit important, petit, qu'il soit onéreux ou pas... je pense aussi que pour qu'un projet aboutisse et marche, il faudrait quand même un peu d'humanisme ou de courage, un peu de social, je dirai aussi, un peu de partage pour qu'enfin on aboutisse à quelque chose aujourd'hui. C'est vrai que le territoire, c'est 300 emplois quand même qui vont être créés, ce n'est quand même pas rien. Pour ça, les collectivités locales investissent et ne subventionnent pas, c'est aussi très important. D'autre part, il me semble aussi que, en tant qu'habitant du Rousset, j'habite à 300-400 mètres à l'entrée du futur Center Parcs. Je suis jeune retraité. J'aimerais entendre un tout petit peu de tranquillité. Ça ne va pas me déranger. Je sais que je vais avoir quelques nuisances, des voitures et tout ça. Mais, avant tout, je fais un cas général, avant un cas personnel. Mon petit cas personnel à côté, il est dérisoire par rapport à la demande qu'il y a aujourd'hui, voilà. C'est mon point de vue. Je pense que ça, c'est important à le dire.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que vous pouvez être plus précis sur ce que vous entendez par un peu d'humanisme ?

Intervenant du public

Un peu d'humanisme ? Un peu de social. Je veux dire par là que je suis retraité, j'ai ma pension. Je veux être tranquille. Mais, je sais aussi qu'il y en a qui galèrent et que, justement, j'espère que les gens de Center Parcs, les collectivités pourront aussi s'engager par rapport au futur personnel qu'il peut y avoir dans ce Center Parc.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

C'est les retombées ? Les retombées sociales ?

Intervenant du public

Les retombées... et je serai aussi content de voir que les commerces au Rousset inexistant, sauf une petite guinguette, comme à Marizy qui essaie de se développer, comme à la Guiche aussi. J'espère qu'il y aura des répercussions parce que là aussi je voudrais dire que j'ai lu dans le journal de la Saône-et-Loire que les gens se plaignaient peut-être que la petite route qui monte à la chapelle de Saint-Quentin va être saturée de voitures, de gens qui vont aller visiter. Et d'un autre côté, les mêmes gens vont dire que, tout compte fait, Center Parcs, les gens vont vivre en autarcie, rien ne se fait, ils ne sortent pas. Mais, c'est faux. Il ne faut pas avoir deux discours différents pour le même résultat, voilà. Donc, moi je dis bravo. Continuez. J'encourage Sylviane Bonnot, la Maire du Rousset, les collectivités départementales et régionales, d'aller de l'avant et d'avoir un peu de courage. Et au moins, c'est de l'investissement, je pense, qui n'est pas perdu. Ce n'est pas des subventions. Voilà. Je vous remercie.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Deux interventions, puis on passe au sujet suivant. Allez-y.

Intervenant du public

Merci. Puisqu'on est toujours dans le local et on a vu que ça s'opposait ensuite à des propositions beaucoup plus diversifiées et équilibrées par rapport au département, je vais vous parler de trois exemples locaux avec des chiffres qui sont tirés des données de l'INSEE sur le chômage.

Je vais vous parler du Center Parcs d'Ailette en Picardie dans l'Aisne, arrondissement de Laon. Ça a ouvert en 2007. Entre 2006 et 2009, c'est-à-dire avant et après l'ouverture du Center Parcs, pour la région Picardie le chômage a augmenté de 4 %. Pour l'Aisne le département, il a augmenté de 5,1 %. Pour l'arrondissement de Laon, il a augmenté de 5,4 %.

Deuxième exemple, Attigny en Lorraine Moselle, arrondissement de Sarrebourg. De 2009 à 2011, Lorraine chômage +11 %, Moselle +10,3 %, arrondissement de Sarrebourg +11 %.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas des problèmes qui sont extérieurs. Et que c'est des problèmes beaucoup plus généraux. Je veux simplement dire qu'il ne faut pas... ce n'est pas le Center Parcs qui a créé le chômage, mais il ne faut pas rêver non plus.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Madame, s'il vous plaît, est-ce que vous pouvez me redonner les chiffres pour le rapport .

Intervenant du public

Est-ce qu'on ne pourrait pas expliquer cette augmentation du chômage dans le secteur précisément où les Center Parcs sont installés et pendant l'évolution. Enfin, est-ce qu'on ne pourrait pas l'expliquer par le fait que les financements publics ont été exclusivement à ce projet ? Et que ça a été un empêchement de favoriser d'autres initiatives locales de développement territorial.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais demander à Monsieur Klotz de répondre sur la structure financière qui était très différente de celle qui a été envisagée ici.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Bonjour tout le monde. Je n'ai pas la réponse précise. Mais, effectivement, ce que Madame Brévan rappelle c'est que la structure financière est différente parce qu'on est dans le cadre d'une délégation de services publics. Mais, je vais plutôt répondre à la dame qui est intervenue aussi avant, en lui disant que peut-être le chômage aurait été encore bien pire si Center Parcs ne s'était pas créé. Dans la mesure où les 600 emplois que nous avons générés avec la création des Center Parcs, c'est bien 600 chômeurs quelque part, je pense, en grande partie en tout cas, en moins. Je pense que là, certes, on ne peut pas par la création de Center Parcs ramener à zéro le chômage d'un

département, et on serait très heureux parce qu'on ne peut pas recruter autant de monde qu'il y a de chômeurs. Mais, notre présence, notre implantation a quand même quelque part été un facteur positif pour ne pas amplifier le phénomène du chômage.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez parler de la structure financière... du montage financier puisque la question...

Alors la question c'était : est-ce que...

Intervenant du public

Est-ce que finalement le financement public a empêché le développement d'autres activités de développement local territorial ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur Klotz, personne ne comprend ce que ça veut dire en termes de financement.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Non, mais je ne peux pas parler au nom du département pour dire si effectivement le fait qu'il y ait eu dans le cadre du montage du projet du Center Parcs de l'Ailette des fonds publics, en partie dans le cadre d'une délégation de services publics, a eu pour conséquences ou non de réduire les investissements ailleurs. Ça, ce serait au département de répondre à ce sujet. Ce que je peux dire, c'est qu'il y a eu effectivement, je crois, de l'ordre de 30 millions de financement public dans le cadre du développement du Center Parcs de l'Ailette.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et en Moselle, si j'ai bien compris, c'était des subventions. Et la création d'emplois...

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

En Moselle, comme tout à l'heure ça a été signalé effectivement par Monsieur, c'était des subventions et pas du tout des investissements, comment dirais-je, des investissements générateurs d'actifs immobiliers. C'était des subventions qui étaient dédiées aux acquéreurs de cottage. Alors que dans le schéma, mais ce n'est pas l'objet, je crois, de ce qu'a souligné Madame, la proposition qui a été faite de montage avec les collectivités est tout à fait différente parce qu'il s'agit que les fonds publics soient dédiés à un actif immobilier et pas à des subventions, comment dirais-je, déversées auprès d'individus ou de propriétaires privés émanant en plus de différentes régions de France.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On évoquera effectivement ce point-là en détail.

Une dernière question sur cette partie, Madame.

Intervenant du public

Une toute petite question.

Bonjour à tous. Quand je vous entends parler, je vois que c'est un projet absolument fabuleux. Mais, je me pose la question : Pourquoi Center Parcs, Pierre & Vacances font appel à des fonds publics ? Parce que dans ce cas-là, vous pouvez financer par des banques, par de l'investissement privé sans entamer, disons, des fonds publics qui peuvent aller à d'autres développements complémentaires de ça.

C'est une question qui m'a toujours tarabusté parce que personne ne peut vraiment me répondre. Quand on me dit qu'on va en profiter, que dans 20 ans on sera propriétaire du Center Parcs. Ben, la belle affaire, il va être dans quel état votre Center Parcs ?!

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Bon, Madame, ces points-là, ils seront examinés en détail, mais dans d'autres ateliers. Ce que j'aimerais, c'est que maintenant précisément, d'ailleurs vous en faites allusion, on évoque la possibilité de projets qui sont plus davantage issus du territoire, qui sont des initiatives locales...

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

J'attendais avec beaucoup d'intérêt la réponse de Pierre & Vacances sur cette excellente question, et je ne désespère pas de l'avoir au cours du grand débat. Ce que je voudrais rappeler au niveau de la position du département de la Saône-et-Loire et du nouvel exécutif que je représente ici avec mes collègues, nous avons un certain nombre de points de convergence avec ce que nous avons pu entendre dans la salle ce soir. C'est-à-dire qu'effectivement sur la situation de finances publiques, sans vouloir faire une très longue digression là-dessus, je partage tout à fait ce qui a été dit tout à l'heure, et je suis le premier à m'y opposer autant que je peux, même si malheureusement je ne suis pas Président de la République, ni le gouvernement. Et donc, je suis bien obligé de faire avec l'argent qu'on me donne de moins en moins. Mais, effectivement, c'est un élément que nous avons en tête. Et nous l'avons en tête depuis plusieurs mois maintenant dans les différents choix de gestion que nous avons à faire. Pour autant, est-ce que c'est parce que nous avons moins de moyens qu'il faut prendre le risque d'accentuer demain ce phénomène de fond ? Parce que ce que je voudrais, c'est attirer l'attention de toutes celles et tous ceux qui bénéficient de services publics aujourd'hui. Les services publics, c'est quoi ? C'est la route communale ou départementale que vous avez prise pour venir jusqu'ici, c'est la salle des fêtes, c'est la restauration scolaire, etc. le CAM, etc. Et pour financer tout cela, il faut certes des dotations, mais il faut aussi la fiscalité, de la fiscalité locale, c'est-à-dire des gens qui paient des impôts. Et pour qu'il y ait des gens qui paient des impôts, il faut qu'il y ait gens, il faut qu'il y ait des activités. Et dans le choix de développement que nous faisons avec le Président Accary et l'ensemble des collègues, bien au-delà des divergences politiques, c'est qu'effectivement il faut nous battre pour garder notre activité économique et en créer de nouvelles parce que ça crée des emplois, mais aussi parce que ça fait entrer des rentrées fiscales qui nous permettront ensuite de maintenir et de développer les services au public. Et donc, lorsque nous avons repris le dossier, et que nous avons regardé le protocole signé par nos prédécesseurs, bien sûr nous avons regardé ce qu'annonçait Pierre & Vacances – Et là-dessus je voudrais être très clair, personne autour de moi ici ne considère que c'est un projet fabuleux qui va à lui seul sauver la Saône-et-Loire entière, voire la Bourgogne. C'est un élément de développement à côté de tant d'autres. Mais, un élément important. Important, pourquoi ? Parce qu'il apportera, à notre sens, un plus en termes d'attractivité, de notoriété. Lorsque vous regardez les budgets que les collectivités sont obligées de dépenser pour faire connaître leur territoire au niveau national ou international, ça coûte des centaines de milliers, voire des millions d'euros, pour être efficace. Là, on a un projet qui, par la communication qui va être induite et portée et payée par Pierre & Vacances, et bien, le territoire sera mis en avant. Il sera promu. La promotion sera faite sans que cela nous coûte de l'argent au contribuable. Et cela, nous le prenons en compte.

Deuxièmement, pourquoi ça nous semble également intéressant ? Parce qu'il y a des créations d'emplois. Alors, bien sûr, à elle seule ça ne va pas endiguer l'augmentation du chômage sur l'ensemble de la Saône-et-Loire. Personne ne dit cela. Mais, au moins, c'est une pierre à l'édifice pour lutter contre le chômage. Et Madame, je me permettrai d'apporter un petit élément de réponse. Lorsque vous regardez économiquement les variations du chômage en France, lorsque vous avez au niveau national une reprise économique de la croissance et lorsque l'économie française commence à recréer de l'emploi de façon significative, c'est le moment où le chômage augmente le plus, où les statistiques du chômage augmentent le plus. Pourquoi ? Parce que lorsque les gens voient qu'il y a des créations d'emplois, il y a des gens qui n'étaient plus inscrits à pôle emploi qui retournent s'y inscrire. Donc, il faut également, lorsqu'on regarde les statistiques, être très prudent lorsqu'il y a un pôle de développement. Et on le voit également au niveau territorial, lorsque vous avez un bassin d'emplois qui est porteur de plus d'activités économiques, et bien, le taux de chômage augmente parce que les gens vont habiter là avec l'espoir de trouver un emploi. Et donc, il faut regarder les statistiques avec beaucoup d'attention. On peut très bien avoir des courbes de chômage identiques, voire en augmentation, alors qu'il y a en même temps de la création d'emplois.

Enfin, je reboucle avec l'idée que j'avais au départ. C'est pourquoi nous souhaitons continuer sur la lancée de ce qui a été négocié par nos prédécesseurs sur l'investissement de l'argent public. C'est parce que c'est un investissement qui va rapporter. Il va rapporter à long terme par l'investissement immobilier que nous faisons. Mais, il va rapporter également à court terme par les rentrées fiscales que cela fait. Et chaque fois qu'un Maire dans une toute petite commune se bat pour un multiple rural, se bat pour un atelier d'artisan, se bat pour une petite entreprise, c'est pour créer de l'emploi, mais c'est aussi pour garantir ses recettes fiscales. Parce que nous pourrions bien rêver ensemble sur ce que nous pouvons faire collectivement avec les budgets de nos communes et nos départements. Mais, si nous n'avons plus d'argent, si nous n'avons plus de rentrées fiscales, et bien, nous ne

pourrons plus rien faire. Donc, les rentrées fiscales qui sont espérées sont très importantes. Et lorsqu'on regarde le ratio entre l'investissement que nous consentons et les rentrées fiscales que nous espérons, ça nous semble être effectivement un investissement tout à fait raisonnable.

Intervenant du public

Alors, vous avez parlé, Monsieur, pour créer du développement économique, de taxes. J'aimerais bien que Center Parcs nous détaille exactement les prévisions de taxes, parce qu'on sait qu'il y a des taxes de séjour qui sont payées. On sait aussi que l'hiver vous recevez des groupes. Comment sont payées ces taxes ? Quel est le montant ? Faites-nous le calcul précis ou, au moins, un calcul prévisionnel parce qu'on a parlé de 250 000 euros ou de 200 000 euros, mais on n'a pas eu de calcul, on n'a pas eu de chiffres précis.

Ensuite, pour les emplois, on nous a parlé de 300 emplois au début. Maintenant, on parle de 200 à 220, équivalent temps plein. Et quand on regarde les statistiques de la Moselle, on voit écrit – donc c'était un Center Parcs de 900 cottages, comme vous dites. Moi, je dirai plutôt « chalet » parce que c'est plus français quand même, et puis il y a la chanson « Mon beau chalet » qui était une chanson de résistants. Eh bien, ces emplois, on voit en bas de la page dans les statistiques : 470 emplois temps plein pour la Moselle, mais en dessous, dont 209 emplois de salariés Pierre & Vacances. Alors, expliquez-nous un tout petit peu tout ça.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Bien, Monsieur, je vais vous expliquer, bien évidemment.

Alors, sur la question des taxes, la création d'un Center Parcs est envisagée.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur Klotz, il y aura un atelier spécifiquement dédié au modèle économique, au financement.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Non, mais je vais répondre...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

On répond très vite. On ne va pas détailler.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Oui, très vite.

Les taxes que génère un Center Parcs, c'est, d'une part, des taxes d'aménagement, c'est-à-dire qu'on paye ce que l'on appelait avant une taxe locale d'équipement, qu'on paie une fois bien sûr – C'est la loi, je ne vais pas la changer – 1 300 000, si je me souviens bien dans les projections qui sont la multiplication d'un coefficient par des surfaces, c'est la règle nationale et en fonction de la taxe locale. En second lieu, c'est les taxes liées à l'exploitation du Center Parcs. C'est effectivement, vous l'avez dit Monsieur, des taxes de séjour qui sont des prévisions par rapport à un barème communal, ou relevant de la Communauté de communes, multipliées par un nombre de nuitées lié à l'occupation. C'est les calculs prévisionnels que nous faisons, et nous avons avancé les chiffres que vous vous rappelez, tout ça est dans le dossier du débat public – alors ce chiffre-là il est précisément de 250 000 euros par an en fonction des estimations. Vous savez, si au bout de trois ans, de cinq ans qu'on atteint une vitesse de croisière et que le chiffre se précise. C'est-à-dire le nombre de nuitées, qui est de l'ordre de 630 000 nuitées générera sous fonction des tarifs de la communauté de communes de l'ordre de 250 000 euros. Après, il y a les taxes...

Intervenant du public

Et ces 630 000 nuitées, d'où les tirez-vous ?

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Monsieur, c'est nos prévisions commerciales d'une société, qui se fait sur la base de nos références, des autres Center Parcs qui fonctionnent. C'est notre risque si demain effectivement si ce n'est pas 630 000 nuitées que nous sommes capables d'apporter, mais 610. Nous paierons, certes, un peu moins de taxes, mais au moins nous respecterons nos engagements, notamment des loyers que nous allons payer aux différents propriétaires et aux collectivités territoriales en particulier. Dernière taxe, dite taxe professionnelle, ex-taxe professionnelle, et en dernier lieu la taxe foncière liée aux propriétés bâties. Voilà tout ce qu'un Center Parcs, sur une commune, rapporte lorsqu'il se développe et qu'il s'installe.

Et deuxième sujet, c'était sur les emplois, mais ça les emplois de chiffres, Monsieur, il ne faut pas confondre les emplois... nous avons toujours été très constant dans nos précisions. 300 emplois avec différents temps de travail, équivalent 210/220 temps plein,] essentiellement des employés parce que c'est avant tout des emplois de service. [intervention rapide du public inaudible]. Pas du tout, Madame, pas du tout, à part peut-être le directeur. Prenez – je crois que quelqu'un le disait dans la salle –, pour moi, c'est la meilleure des références. Prenez contact avec les collègues élus d'autres Center Parcs. Il y en a cinq en France. Et vous aurez la vérité des chiffres, la vérité des réactions et la vérité du ressenti de la population. Ça vaut tous les discours, je crois effectivement.

Intervenant du public

[intervention inaudible], Mais Monsieur, qu'est-ce que ça signifie, de ces 209 emplois, c'est-à-dire moins de 50 %...

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Excusez-moi, alors je vous réponds bien sûr. Dans un Center Parcs qui fonctionne aujourd'hui – ce n'est pas pour ça que ce sera comme ça demain. Je n'en prends pas l'engagement. Ça dépendra de beaucoup d'évolution. – Mais, effectivement, on a des prestataires extérieurs qui sont sous contrat Center Parcs... Attendez, mais je le dis, Monsieur. Laissez-moi m'exprimer. Et notamment sur la restauration, nous ne sommes pas des professionnels de la restauration, et que dans les anciens Center Parcs, nous avons un prestataire qui a des obligations, un cahier des charges qui fonctionne exactement comme si c'était des salariés de Center Parcs, notamment avec le niveau de salaire, avec les mêmes avantages sociaux, avec le 13^{ème} mois. On est exactement dans le même fonctionnement. Et demain, rien ne dit que nous fonctionnerons comme ça. Peut-être que nous intégrerons totalement la restauration nous-mêmes, comme nous l'avons fait historiquement.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Tout ça se sera détaillé dans un atelier spécifiquement dédié aux emplois et qui sera très très fourni, voilà. Madame.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Et demain, il y a un atelier retombées économiques.

Intervenant du public

J'aimerais revenir sur la qualité des paysages par rapport à l'agriculture. C'est l'agriculture qui a façonné les paysages que nous voyons. Aujourd'hui, on est dans une région qui est essentiellement d'élevage. On sait que l'élevage est en très mauvais point en ce moment, qu'ils ont de très grandes difficultés. Et il est vrai que par rapport à la restauration, il peut y avoir des circuits courts qui s'installent avec la production locale, qui me paraît être quelque chose d'intéressant, et qui peut booster justement l'économie locale et très locale. Puis, les emplois, on sait que les jeunes agriculteurs ne trouvent pas toujours des compagnes ou des compagnons. Et quelques fois, avoir un travail à proximité peut permettre à une famille de s'installer. Et quand on voit qu'on est quand même dans une région, une commune où globalement la population est en déprise, ça peut être intéressant pour redynamiser le secteur.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Tout ça se sera détaillé... mais, si vous voulez bien, on va...

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

On répond ou on ne répond pas ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Allez-y.

Intervenant du public

Je reviendrai au sujet du débat. Mais, brièvement Monsieur Genet, vous parliez de taxes qui rentrent, mais vous ne parlez pas des dépenses qui sortent parce qu'il va y avoir des dépenses : les réseaux, les routes. On parle d'un million d'euros, mais ça ne sera certainement pas suffisant. On verra bien si un million c'est suffisant pour aménager le réseau routier pour ce projet. Nous avons posé des questions au sujet du financement : coût de la gestion de la SEM, qui, bien sûr, le département de la région ayant 85 % de la SEM, certainement elle devra participer à la gestion de la SEM, il va y avoir aussi des coûts de l'emprunt. Donc, tant qu'on n'a pas ces chiffres, vous pouvez toujours dire que ce projet est positif, mais il faut voir les chiffres. Et on ne les a pas. Donc, on attend les chiffres.

Au sujet du débat d'aujourd'hui, on parle du cadrage du développement territorial, on parle de locomotive. Mais, est-ce qu'il faut vraiment venir mettre une locomotive dans une campagne aussi belle et aussi paisible que ça ? D'accord il faut des locomotives, mais pourquoi ne pas aller la mettre près des axes routiers, par exemple ? Il faut au moins une heure pour venir de l'autoroute jusqu'ici, par des petites routes, certaines en mauvais état. Est-ce que c'est vraiment l'endroit pour construire un projet comme ça ? Je n'ai rien contre le projet en soi. S'il y a des gens qui veulent y aller et s'amuser, très bien ! Les enfants adorent ça. Mais, pourquoi ne pas le mettre plus proche de Chalon ?

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Très brièvement, je crois qu'effectivement votre souhait d'avoir communication de l'ensemble des chiffres rejoint tout à fait notre préoccupation. Et si j'ai voulu parler des retombées fiscales, c'est juste parce qu'un certain nombre d'interlocuteurs parlaient des dépenses, et qu'il me semblait intéressant de rappeler que dans la motivation de la stratégie de développement, il y avait aussi les retombées fiscales. Et il y aura un atelier qui nous permettra, effectivement, d'échanger sur les chiffres. Et je pense que nous serons tous d'accord pour regarder cela avec beaucoup de précisions et avec effectivement beaucoup d'attention, l'utilisation de l'argent public. Ça, c'est le premier point.

Sur le deuxième point, où là, je ne suis pas du tout d'accord avec vous en tant que Maire de Digouin, représentant des habitants de Digouin, et du Charolais-Brionnais. C'est que depuis 20 ans que je suis un élu local, je consacre ma vie d'élu à lutter contre ce que vous proposez. C'est-à-dire la concentration de toutes les activités économiques, et donc, par définition, de la population, puis des services publics sur Chalon-sur-Saône, sur Mâcon et sur la Vallée de la Saône. C'est ce parti pris de développement, et on est au cœur du débat, Madame la Présidente... C'est ce parti pris de développement économique qu'un certain nombre de responsables Saône-et-Loiriens, pour ne pas dire Bourguignons, ont choisi depuis 30 ans ; c'est-à-dire, favoriser le couloir de la Saône parce qu'il y a déjà de l'activité économique, parce qu'il y a déjà des agglomérations, parce qu'il y a l'autoroute, qu'on est allé effectivement assécher l'ouest du département et le Charolais-Brionnais en particulier. Sur beaucoup de projets de développement, industriel, mais aussi tertiaire, la vallée de la Saône, avec tout le respect que j'ai pour mes collègues, s'est organisée pour faire en sorte que tous les projets soient bloqués dans l'ouest du département, pour garder les zones de chalandise, pour garder les richesses, pour garder le développement sur Chalon et sur Mâcon. Et donc, le fait de dire, il faudrait tout concentrer là où il y a déjà de l'économie, je ne suis pas d'accord ; parce qu'avec votre raisonnement, le jour où ArcelorMittal va dire : « mais finalement, qu'est-ce que fout mon usine à Gueugnon au milieu de nulle part ? », le jour où les Italiens vont dire : « mais qu'est-ce qu'on est allé garder une entreprise à Bourbon-Lancy au milieu de rien ? », qu'est-ce qu'on va dire là ? Quel discours on va tenir ? Qu'est-ce que vous allez dire aux 1200 employés de Bourbon-Lancy ? Qu'est-ce que vous allez dire aux 1000 employés de Gueugnon, etc. Donc, je ne suis pas d'accord avec ce schéma de développement où il faudrait tout concentrer ; parce qu'une fois que vous aurez concentré les activités économiques, vous aurez amené les jeunes et les populations là-bas. Et, il ne faudra pas venir vous plaindre si vous ne trouvez plus ici, même Madame – qui effectivement et je suis d'accord avec elle – s'épanouit ici. Mais, lorsqu'elle aura un problème de santé, elle sera bien contente de trouver un généraliste qui viendra le soir la soigner lorsqu'elle aura fait un AVC et la transporter dans un hôpital qui soit encore présent sur le territoire. Et aujourd'hui, nous nous battons pour garder l'hôpital de Paray-le-Monial, pour garder l'hôpital de Montceau-les-Mines. Pour défendre ces infrastructures dont nous avons tous besoin, que nous soyons vert, pas vert, bleu, etc. peu importe, mais encore faut-il qu'il y ait de l'activité, de la présence et des populations. Donc effectivement, je suis d'accord sur beaucoup de choses dont ce

que vous dites, mais sur le fait de tout concentrer à Chalon, là-dessus, excusez-moi de m'être un peu emporté, mais non, ça, je ne suis pas d'accord avec vous.

[réactions vives de la salle]

Mais c'est la conséquence de ce qu'il propose.

[réactions vives de la salle]

Ben, une autoroute, excusez-moi Monsieur, vous pouvez demander à Madame Brévan, mais l'autoroute on l'attend. Et on n'est pas près de l'avoir tout de suite.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'y suis pour rien.

[Rires]

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Il commence à y avoir beaucoup de demandes de prise de parole. Mais ce serait peut-être intéressant également d'essayer de recentrer sur le second sujet que notre Présidente a évoqué. À savoir, mais alors... mais, si certains ici contestent, on va dire, l'utilité de faire des grands projets, quel type de développement local ? À partir de quelles ressources ? Et pourquoi il ne se fait pas ?

Alors, peut-être que certains d'entre vous avaient des suggestions à faire ou, en tout cas des propositions à donner.

Je ne sais pas qui a levé la main le premier.

Intervenant du public

Je n'en ai pas pour longtemps, en fait.

Je voulais juste rebondir sur ce que disait Madame là tout à l'heure à propos des circuits courts. Moi, je connais plein d'agriculteurs qui n'ont pas du tout attendu qu'il y ait un Center Parcs pour créer des circuits courts. Voilà, personnellement, je vends mes produits sur les marchés, et il y a plein d'agriculteurs qui viennent vendre leurs viandes directement, leurs légumes, etc. Et on n'a vraiment pas besoin de Center Parcs pour ça. Voilà.

Modérateur de la Commission particulière du débat public

Très bien, bon, continuons. Enfin, continuons dans cette voie.

Monsieur, vous avez le micro.

Serge CORDIER, Chef de Service à l'ESAT de Joncy

Bonsoir, je suis Monsieur Cordier, chef de service à l'ESAT de Joncy. L'ESAT donc, c'est ce qu'on appelle anciennement CAT. Donc, sur Joncy, il y a 50 travailleurs en temps plein qui sont sur la commune de Joncy. Ça correspond à 10 % de la population de Joncy. Je pense que c'est quand même une belle entreprise, c'est important. Aujourd'hui, l'activité ESAT c'est une activité économique, c'est-à-dire qu'on est à la recherche en permanence d'activités. Donc, j'ai trois secteurs d'activités. La première c'est l'agroalimentaire, je fabrique des confitures. Enfin, des travailleurs fabriquent des confitures et des terrines. L'année dernière, on a fait à peu près 15 tonnes de confitures. 2-3 tonnes de verrines. J'ai des activités espaces verts. J'ai trois équipes qui tournent dans le secteur de Joncy. Et j'ai deux équipes qui descendent de Joncy sur le Chalonnais pour travailler directement en entreprise. Voilà, donc on est en permanence en recherche de travail, de jobs parce que la conjoncture est difficile. Les confitures j'en vends dans la France entière. J'en vends en Suisse. J'en vends en Belgique. Je fais de la sous-traitance sur des produits qui sont vendus sur Paris. Et on est toujours en recherche. Donc, pour nous, enfin, pour moi, le projet Center Parcs, c'est quelque chose sur laquelle... eh ben, c'est un peu... pas une poule aux œufs d'or, mais une assise économique éventuelle qui pourrait être à proximité de Joncy. Donc, moi, ma question – après, vous êtes pour ou contre. Moi, je serais à Joncy, je serais moins impacté par la nuisance de voitures et puis d'impôts locaux, je ne sais pas –, moi, ma question aujourd'hui c'est, comment je fais pour m'intégrer dans votre projet ? Qui contacter ? Est-ce que c'est la CCI ? Est-ce que c'est le Conseil général ? Est-ce que Center Parcs en

direct ? Comment je peux me faire connaître et dire, voilà, moi je suis de Joncy, je suis là, je suis sur Joncy ? Comment je peux faire, me faire connaître et intégrer un projet économique avec vous ?

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Avant de repasser la parole, je vais me permettre non pas de reformuler le tout, mais de poser les termes autrement. Vous êtes à cheval sur l'économie sociale et solidaire, et sur le secteur marchand. Et vous avez ici un « Pierre & Vacances » que vous pouvez interroger peut-être en fin de réunion ou maintenant, à savoir : « Et maintenant, maintenant, dit la Présidente, est-ce qu'il est prêt à acheter la production de l'ESAT ? ».

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre et Vacances Center Parcs France

On peut vendre de la production de l'ESAT. On peut aussi mettre à disposition du personnel. Voilà, moi, j'ai l'entretien espace vert. J'ai des gens, on peut mettre des gens en équipe de nettoyage. Tout est possible, tout est envisageable. Tout est à construire et tout est à réfléchir.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi Monsieur. Avant de demander à Pierre & Vacances de répondre, je voudrais savoir s'il y a d'autres demandes d'interventions sur des emplois d'insertion ou des entreprises d'insertion, parce qu'on sera dans la même logique.

Il n'y en a pas ?

Bon, alors, allez-y, Monsieur.

Vincent POTTIN, Directeur Développement Pierre et Vacances Center Parcs France

Si je dois aller vite, M. Cordier. C'est fait. Vous êtes identifié, pas par votre chemise verte, mais parce que je vous ai entendu. Donc, je vous présente l'exploitant, je travaille pour les opérations. Sur l'ensemble des Parcs en France, on travaille avec des ESAT. Et on a de très bons partenariats, souvent pour les espaces verts, aussi pour des travaux répétitifs, réguliers de changement d'ampoules dans le cottage ou de petits travaux assez réguliers. Et c'est toujours, pour nous, important socialement, mais aussi pour respecter notre cadre légal en termes de handicap. Et puis, bon, vous êtes identifiés, j'ai noté. Je viendrai vous voir à Joncy dans quelque temps, et puis on aura certainement l'occasion de travailler ensemble.

Serge CORDIER, Chef de Service à l'ESAT de Joncy

Je vous remercie.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Allez-y, Madame.

Intervenante du public

Avant d'entrer dans les détails, c'est peut-être le sens qui peut nous accorder un peu ; parce qu'en fait, il n'y a pas le choix. Le problème de la transition énergétique... enfin, le problème du dérèglement climatique et de l'urgence de la transition énergétique ne nous laissent pas le choix. Le Conseil Départemental et le Conseil Régional pourraient faire un appel d'offres pour imaginer, travailler à trouver des milliers d'alternatives. Oui, des milliers parce qu'il y a beaucoup d'idées à travailler pour trouver des milliers d'emplois dans ce sens-là. De la sobriété, de l'efficacité, du renouvelable parce qu'on doit se préparer à ce dérèglement climatique qui est là, et qui est tout proche. On se fait miroiter une bulle où on va s'amuser à 29 °C toute l'année. On oublie ça. Et ça, c'est immédiat et ce n'est pas drôle. C'est pour ça qu'on dérive sur d'autres sujets. Mais, l'argent public, là, il y a un besoin, la population a besoin de chacun, et sur toute la Bourgogne, sur toute la France et sur tout le monde entier, et de passer à ça comme si on se préparait, comme à la guerre de 45. On doit tout mettre en œuvre pour la transition énergétique. Et ça, ça a du sens.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Alors, là aussi, vous voulez dire qu'une transition énergétique égale création d'emplois, peut-être, mais en tout cas, activités de rénovation, de substitution des équipements fortement consommateurs par d'autres faiblement, etc. Alors, le Conseil général le fait. Mais, il y a peut-être aussi d'autres collectivités...

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Tout simplement, très très vite, on était hier en commission permanente de l'assemblée départementale. On a voté un certain nombre d'aides aux particuliers pour effectivement faire des travaux, par exemple, dans leurs habitations pour les rendre plus économes en énergie. Et on accompagne un certain nombre de projets de ce type – je ne l'ai plus en tête, on pourra le communiquer pour le compte-rendu –, mais, les retombées économiques qu'entraînent ces aides pour la transition énergétique – donc, nous le faisons déjà –, Gérald Gordat pour la région peut le préciser également. Donc, je le répète, ce n'est pas parce qu'il y a un projet dans un domaine pour le développement touristique que soudainement on va arrêter tous les autres dispositifs que nous avons ; et bien au contraire, nous souhaitons inscrire. Et je crois que c'est également un élément du dossier sur lequel nous serons très attentifs, et vous et nous ; c'est que Pierre & Vacances et tous les autres porteurs de projets qui aujourd'hui viennent faire du développement économique respectent les normes qui existent pour favoriser la transition énergétique.

Intervenant du public

Est-ce qu'il y a du savoir-faire chez les artisans, chez les entreprises du bâtiment en matière de rénovation thermique de l'habitat ? Je ne sais pas moi, de bâtiment basse consommation ? Il y a des réalisations sur le territoire, j'entendais le Monsieur du Conseil régional.

Gérald GORDAT, Conseiller régional de Bourgogne

Bonsoir, Gérald Gordat, Conseiller régional. Je veux juste dire un mot. Je rejoins la position de Fabien Genet sur le département. Il ne s'agit pas d'un développement effectivement exclusif sur un projet. Mais, nous avons un certain nombre de dispositifs également qui permettent le développement de projets locaux. Et nous investissons régulièrement sur des projets locaux. Vous le savez, la région est aujourd'hui une collectivité, l'une des compétences premières de l'économie. Demain, ce sera encore plus le cas quand la loi NOTRe, actuellement en discussion, sera votée. Et donc, la région sera toujours présente pour accompagner les porteurs de projets sur le territoire. Aujourd'hui, pour être très honnête, la difficulté pour nos collectivités, c'est qu'on n'a plus suffisamment de projets crédibles pour pouvoir assurer des projets de développement. C'est vrai que le contexte y est pour beaucoup. Mais, il faut aussi que nous puissions mobiliser les porteurs de projets qui puissent nous présenter des projets. Et que nous puissions nous aussi les accompagner, c'est notre rôle, que nous puissions les aider. Nous avons sur le Charolais actuellement – puisque je suis basé sur Charolles, donc je connais bien les projets du Charolais. Alors, nous avons un certain nombre de projets qui commencent à voir, en tout cas qui commencent à se préciser. Nous allons pouvoir les accompagner. Et dans un certain nombre de ces projets, la possibilité de la création d'un Center Parcs est un des éléments déclencheurs. Je pense notamment à deux projets en particulier qui représente une vingtaine d'emplois. C'est des projets sur lesquels le volet touristique a une incidence. Et c'est des projets qui sont aussi très attentifs à la création de ce projet Center Parcs.

Concernant la partie énergétique, la région a voté il y a quelques mois un plan qui s'appelle « le bâtiment de demain », qui a comme grande ambition d'aider l'ensemble des habitants de cette région à rénover leur habitat. C'est un plan, qui évidemment, va se dérouler sur plusieurs années, sur au moins une dizaine d'années puisque le chantier est immense. Mais, en tout cas, la région est présente, et le sera encore plus demain pour accompagner effectivement l'ensemble des habitants de cette région pour la rénovation de leur habitat. Et donc, ça se fait effectivement en lien avec les aides du département dont venait de parler Monsieur Genet.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

On se doute effectivement que c'est un plan qui vise à essayer de convertir, de baisser la facture énergétique par logement. Pour information, c'est à peu près de 1000 € par an et par habitant ici comme ailleurs. Vous imaginez que si on réduit ça fait de la richesse attribuable à autre chose. Alors, ceci dit... Il y a plusieurs demandes de parole. Madame qui attend depuis longtemps. Monsieur ici, Monsieur au fond.

Claire MALLARD

Oui, pour compléter sur le débat, je crois qu'effectivement, ce qui est important, c'est de concilier écologie et économie pour rendre attractifs les territoires, et notamment les territoires ruraux, car ils sont en véritable désertification. Et que ce soit la politique du logement avec un vrai accompagnement sur l'accueil, le logement vacant pour attirer des populations nouvelles aussi, ça peut dynamiser le territoire, ça c'est une chose. Il y a aussi tout ce qu'il y a autour de la reprise de commerces parce que maintenir des gens sur place et maintenir du commerce, du service public, d'accord, mais aussi du service privé de proximité, ça permet de rendre les territoires ruraux plus attractifs et ça crée de la valeur ajoutée, et de la fiscalité pour les collectivités. Donc, ça, c'était la première partie sur l'attractivité. Et deuxième chose, je crois que l'emploi aujourd'hui et demain, ça va être l'économie verte. Excusez-moi. Et là, je déplore fortement, je suis vraiment désolée qu'un représentant de l'Observatoire bourguignon des métiers de l'économie verte ne soit pas présent pour nous faire une présentation très factuelle des ressources et des atouts que possède la Bourgogne sur le développement de ce type de métiers, parce que je n'ai pas du tout eu le temps de regarder tout ça de façon détaillée. Mais, on a un potentiel, et aujourd'hui ça permettrait effectivement, à la fois de développer l'économie, de créer de l'emploi tout en préservant aussi bien nos paysages, la lutte contre le réchauffement climatique ; et surtout, ça donnerait aussi un peu une autre image qu'on a. Le but ce n'est pas seulement de préserver l'environnement, mais c'est de se rendre compte que les écosystèmes rendent aussi des services à nos sociétés humaines. Donc, n'essayons pas de les détruire, mais travaillons en bonne intelligence avec, valorisons-les pour créer de la valeur ajoutée.

Par rapport à ça – donc je vais terminer parce que certains d'entre vous en parlaient plusieurs fois, et je me permets encore deux petites remarques sur les circuits courts. Oui, Center Parcs peut aider à structurer. Mais, attention, on a aussi une forte demande de la population locale qui souhaite manger bien et pas cher. Aujourd'hui, il faut absolument développer le bio local pour la population, pas simplement pour les touristes. Et on a une vraie carence, c'est ce que vous disiez tout à l'heure, comment on structure aujourd'hui une filière courte. Où sont les points, par exemple, les réseaux de distribution, les filières de commercialisation pour rendre tout ça accessible à l'ensemble d'une population sur un territoire ? Et il y a aussi un enjeu consommateur sur le territoire, ça, c'est important de travailler à l'autonomie et à la sécurité alimentaire. C'est une première chose, donc n'attendons pas non plus tout de Center Parcs qui va aider à structurer. Que dire aussi, bien sûr, sur les collectivités, les cantines... le bio dans les cantines ? Quand je vois que certaines cantines ne sont qu'à 10 %, etc., alors que dans d'autres endroits on peut atteindre les 100 %. Je pense aussi, par exemple, aux hôpitaux publics. Aujourd'hui, les hôpitaux publics qui donnent à manger aux malades avec des plats Sodexo. Il y a toutes ces choses-là à développer. Et n'attendons pas que simplement des infrastructures commerciales ou touristiques pour nous aider à développer notre territoire, pensons aussi habitants et structures locales. Voilà ce que je voulais dire. Je vous remercie.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Alors, merci. Vous êtes... finalement, vous nous avez décrit une partie de ce qui pourrait ressembler à une stratégie agricole et alimentaire d'un territoire. Certains territoires, sur le plan national, le font avec des objectifs ambitieux. C'est loin d'être effectivement complètement répandu. Ceci dit, peut-être la région peut nous donner un éclairage aussi.

Intervenante du public

Je fais juste un tac au tac. Je pourrai avoir exactement le même raisonnement sur les énergies renouvelables. Mais, je me suis permis de ne pas trop développer pour laisser la parole à d'autres personnes.

Gérald GORDAT, Conseiller régional de Bourgogne

Je crois que vous le savez, la région est très présente sur l'agriculture biologique. Deux exemples pour cela...

Intervenante du public

Je ne vous interromprai pas pour être polie.

Gérald GORDAT, Conseiller régional de Bourgogne

Deux exemples pour cela : l'aide à l'installation en lien avec les fonds européens puisque c'est moitié fonds européens, moitié d'aides, de fonds de la région, et puis également concernant les circuits courts, la création d'une plateforme de distribution qui a permis d'alimenter, notamment les établissements scolaires, une plateforme qui

permet aussi de faire connaître les productions. Et vous disiez, et je suis tout à fait d'accord avec vous, localement les habitants ont envie de bien manger et ont envie de consommer aussi les produits locaux, pas chers dans l'idéal. Mais, effectivement, il faut aussi ne pas oublier que dans une région comme la nôtre, les habitants ce n'est pas forcément suffisant pour pouvoir se tirer un revenu pour les agriculteurs, qui sont peut-être dans la salle ou qui sont de cette région. Je pense qu'il faut, là, ne pas faire...

Intervenante du public

D'où l'intérêt de travailler avec les hôpitaux, les cantines, etc., et d'avoir une vraie synergie habitants/pouvoirs publics.

Gérald GORDAT, Conseiller régional de Bourgogne

Et ça, vous ne pouvez pas reprocher à la Région de ne pas s'être engagée sur cette affaire-là. Et là-dessus, je crois qu'il ne faut pas faire d'idéologie. Je pense qu'il y a une place pour tout effectivement. Je suis d'accord avec vous que localement il y a des ressources. Mais, on est tous d'accord aussi pour dire que s'il y a des ressources supplémentaires qui arrivent pour permettre de développer les exploitations bios sur la région, c'est plutôt une très bonne nouvelle.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Pour donner un ordre d'idées, Rennes qui est une des villes en France les plus en avance à travers un SCoT agricole et alimentaire recouvre à peu près 6 % des besoins alimentaires de la population du bassin rennais par de la production locale. 6 %. Et les marges qu'il y a à gagner.

Monsieur.

Frédéric DESSAUNY, habitant du Rousset

Bonjour Messieurs, Dames, Frédéric Dessauny, habitant le Rousset à Noireux.

Très prosaïquement, on est très content d'avoir une locomotive qui viendra. Mais, la commune, il y a 30 % qui a l'ADSL et je parle du haut débit. Il y a 33 %, c'est zone grise, et le reste il n'y a rien du tout. On a droit qu'aux moyens un peu plus chers que l'ADSL. Alors, après, on peut aussi parler de 4G. Et puis, tout ce qui sera infrastructure, pour nous habitants de la commune et à côté, parce que les communes d'à côté sont assez mal loties à ce niveau-là aussi. Qu'est-ce qu'elles peuvent attendre d'améliorations en termes de services ? Et on en a bien besoin parce qu'il ne faudrait pas oublier... pas l'essentiel, mais enfin ce qui fait les structures importantes, dont on a tous besoin maintenant. Il y a 10 ans, il y a eu un peu de WiMax qui est arrivé, mais c'est loin d'être terrible. Maintenant, c'est totalement dépassé. Il faudrait vraiment avancer, et ne pas nous laisser sur le bord de la route. Il y a des communes qui ont investi les quelques distances qui avaient besoin en fibre optique pour mettre un nouvel autocommutateur ou une nouvelle distribution. Il ne faudrait pas l'oublier. On en a bien besoin. Je parle pour nous et pour beaucoup de gens qui en ont marre de « ramer ». Alors, il ne faut pas nous laisser à côté, voilà.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Quelqu'un peut réagir. Monsieur.

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Je ne vais pas être trop long parce que vous allez me tirer les oreilles derrière moi. Mais, là-dessus, on a une réponse départementale sur l'ensemble du territoire puisque vous savez nous avons un plan de 160 millions d'euros de crédit public pour développer la fibre optique sur l'ensemble du territoire départemental d'ici 2022/2025. Donc, bien évidemment, il y a une montée en puissance qui se fait avec tout d'abord une première phase où on améliore les territoires les plus en retard. Et donc dans ce cadre-là, le territoire qui nous concerne ce soir avec ce projet est bien sûr prioritaire, et donc il y aura une réponse. Et je me tourne vers Pierre & Vacances, je ne pense pas que les ondes seront prisonnières de la bulle, et que donc l'ensemble des cottages, et donc du territoire autour, profitera de l'amener de la fibre optique jusqu'aux répartiteurs, qui servira pour le Center Parcs et également pour les autres...

[interruption du public]

... Et bien sûr, même s'il n'y a pas de Center Parcs... de toute façon c'est un autre projet... il y aura la même montée en débit. Ça, c'est très clair, c'est une priorité...

Intervenante du public

Il n'y aura plus de montée en débit possible, vu que l'argent public va servir entre autres à installer plus rapidement le numérique. On sait très bien aujourd'hui que les jeunes, ils s'installent où on a accès à l'ADSL. Et s'il n'y a pas d'ADSL, les jeunes ils ne s'installent pas. C'est le problème, entre autres, au Rousset et dans toutes ces petites communes.

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Je suis d'accord avec vous, Madame. Je pense qu'il sera intéressant de reposer – et j'invite tous ceux qui sont intéressés par ce point particulier, parce qu'il y a un vrai débat à avoir là-dessus ; il y a un atelier sur les infrastructures qui vont être induites par le projet. Néanmoins, je dirai deux choses. C'est pour ça que je parlais des retombées fiscales parce que lorsque vous avez des retombées fiscales qui viennent dans le budget départemental, ça permet en suite au département de réinvestir cet argent sur des initiatives comme celle-ci. Et moins on aura d'activités économiques, moins on aura de retombées fiscales ; et un jour on ne pourra plus faire tout cela. Et deuxièmement, pour que notre projet fonctionne, c'est-à-dire que – et ça on vous l'expliquera au cours de l'atelier – le département va installer la fibre optique, et ensuite on aura une délégation de services publics pour trouver un opérateur. Et pour trouver un opérateur dans de bonnes conditions, qui nous paient un bon loyer qui nous permettra d'équilibrer le projet, il faut qu'au bout, il y ait des utilisateurs. Donc, plus il y aura d'utilisateurs venus de la France entière qui viennent téléphoner, consulter leurs e-mails ici en Saône-et-Loire, plus ça permettra d'équilibrer au final l'architecture économique du projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je suis tout à fait ignare, mais je voudrais savoir comment peut-on être sûr que, si la fibre optique n'est installée que pour le Center Parcs, elle permettra de desservir l'ensemble de la commune ?

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Parce que vous amenez déjà une sorte d'autoroute qui va au répartiteur de la région et le simple fait de mettre la fibre optique jusqu'à ce répartiteur, vous boostez le flux. Donc, tous ceux qui sont branchés sur ce répartiteur verront une amélioration de leur débit.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Et ça fait une importance ?

Frédéric DESSAUNY, habitant du Rousset

6 km d'ADSL à partir de la fibre optique et du répartiteur... Donc, 6 km sur une commune rurale... [inaudible] J'ai fait partie de la commission municipale il y a quelques années. J'ai étudié le débit de tout le monde... On est peut-être hors débat, mais...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Non, non, on n'est pas du tout hors débat parce que c'est important que ce projet, s'il se fait, ait un impact positif sur le plan local.

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

[inaudible]

Entre 2015 et 2025, il y a une priorisation qui était faite lors du mandat précédent par nos prédécesseurs. Et dans les priorités, il y a les zones de développement économique, et donc c'est à ce titre-là que l'on considère que le

Center Parcs est porteur de développement et prioritaire. Donc, les retombées bénéficieront aux populations aux alentours.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Pour la réunion sur l'équipements publics induits ce serait bien qu'il y ait cartographie. Ce ne serait pas mal.

Intervenant du public

Je suis sous-citoyen de la commune de Mont-Saint-Vincent. Sous-citoyen, on l'expliquera plus tard. On ne va pas perdre de temps. Je voudrais savoir : si jamais le Center Parcs existe, qui est-ce qui sera prioritaire pour recevoir le haut débit ? Les touristes du Center Parcs ou nous autres contribuables de la région ? Je suis citoyen contribuable. D'autre part, Monsieur Genet, je peux faire comme le représentant de Center Parcs. Je vous ai repéré parce que nous nous habitons sur la commune de Mont-Saint-Vincent, mais à l'écart. Or, dans le cadre de la réflexion – je m'excuse de parler de notre cas particulier –, mais, il est flagrant parce que vous nous enfumez, vous, les politiques. Dans le cadre de la réflexion de notre toiture, 120 m² de toiture, il fallait qu'on y passe... grâce à nos économies de fin de carrière professionnelle, on a profité de préparer la transition énergétique, préparer la fameuse conférence mondiale de l'année quand Monsieur Hollande viendra. C'est dommage que Center Parcs, il n'est pas construit. Sans doute qu'il viendrait inaugurer la bulle. Alors je voudrais vous dire, comme je vous ai repéré, comme nous habitons à l'écart, le dernier poteau du réseau EDF il s'arrête sur la commune de Collonges-en-Charollais. Il se trouve que nous nous habitons 100 mètres plus loin, mais sur la commune de Mont-Saint-Vincent. Quand nous avons acheté, ça fait 8 ans que nous sommes là. Quand nous l'avons acheté, le notaire ne nous a pas prévenus, mais nous on n'avait pas le triphasé. Pour installer 9 kW de puissance – parce que nous avons acheté des panneaux photovoltaïques – pour installer nos 9 kW, qui fonctionnent en ce moment à peu près à 50 kW par jour... nous nous préparons notre transition énergétique, eh bien, le maire de Mont-Saint-Vincent, la communauté de communes n'ont pas été capables de prendre en charge les travaux qui amenaient le réseau. Il n'y avait qu'un branchement pour venir chez nous, alors que c'est électrifié depuis 1980. Et c'est à cette occasion-là qu'on s'est rendu compte qu'on avait été blousé. Vous voyez, donc on a payé 2000 € en gros, je donne les chiffres en gros. On a payé 2000 € d'inscription pour pouvoir bénéficier d'un producteur pour le bien commun. Mais, on a payé aussi 7000 € pour installer trois poteaux, plus les travaux, plus la main d'œuvre sur un territoire qui ne nous appartient pas. 7000 €, ni le SIDEL, ni la communauté de communes, ni le Maire de la commune n'ont été capables de nous **portionner** [absolument pas. On a tout payé de notre poche. Alors, je vous ai repéré ainsi que votre collègue puisque vous nous aviez dit que vous alliez aider pour les travaux, je vais vous envoyer la facture.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Néanmoins, une question technique amène une réponse technique ; à savoir, si le haut débit arrive, qui en profite le premier, les touristes Center Parcs ou bien le territoire ?

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

Alors sur la téléphonie, jusqu'à preuve du contraire, je ne pense pas que les téléphones portables fassent la distinction entre ceux qui appartiennent à des touristes ou des locaux, tout le monde bénéficie ici. Il y a des pylônes qui sont implantés. Et il y a, je crois, des projets de pylônes, de renforcement de la couverture en téléphonie mobile, donc ça, ça profitera à tous ceux qui passent aux alentours ou qui habitent aux alentours ou qui travaillent aux alentours parce qu'en milieu rural le vétérinaire, le médecin, etc. peuvent avoir besoin de ces réseaux, il ne faut pas l'oublier. Et ensuite, sur la fibre optique, je le répète, à partir du moment où on renforce en gros les installations publiques de la région, donc c'est ce qu'on appelle les répartiteurs, ça profite à tous ceux qui sont au bout du fil, que ce soit Center Parcs ou que ce soit des habitations ou des activités privées.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Merci. C'est Monsieur là, le Monsieur au fond de la salle. Puis, on reviendra après...

Intervenant du public

Monsieur Genet, je crois que vous monopolisez un peu la parole quant à...

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Non, non, on lui demande de répondre...

Intervenant du public

Mais ce qui me gêne le plus, plus que le temps c'est que plus vous parlez, plus je crois qu'on entre dans la confusion entre les projets. On perd de vue le projet Center Parcs et l'investissement du département qui est mis dedans, et...

Fabien GENET, Vice-Président du département et du Charolais-Brionnais

On parle de développement local.

Intervenant du public

On parle de développement local donc on parle de fonds, de fonds publics, on parle d'argent public pour faire autre chose éventuellement. À la place de cela, vous étiez dans l'opposition, il n'y a pas longtemps. Vous criiez pour protester contre la dette qu'avait le département. Maintenant, on en parle plus. Or, Center Parcs, c'est une augmentation de la dette du département. Et quand il y a de la dette, on ne peut pas faire d'autres choses. Vous venez de nous dire, qu'en fait, pour avoir la fibre optique non pas simplement au Rousset, pour avoir le haut débit non pas simplement pour quelques 300 habitants du Rousset, mais pour l'ensemble du département, il fallait 160 millions et que pour ça il fallait attendre 2025, c'est-à-dire que l'argent ne coule pas à flots pour alimenter l'ensemble des habitants avec le haut débit. Or, pour les 70 millions, il y a un certain flou sur la somme qui sera allouée à Center Parcs. Là, on va les trouver rapidement. Donc, il y a déjà une contradiction sur ce point-là. Et, c'est merveilleux si Monsieur dans son hameau du Rousset profite de l'infrastructure de Center Parcs pour avoir le haut débit. Mais, il ne faut pas perdre de vue, donc, l'investissement du département, le projet du département dont vos prédécesseurs se sont beaucoup vantés. Il est étalé sur 7 ans ou plus, alors que pour le Central Parcs, on trouve l'argent immédiatement. Donc, ça c'est déjà quelque chose... c'est ce que j'appelle semer la confusion. Il n'y a pas photo entre l'effort que vous faites dans un cas, et l'effort que vous ne faites pas dans l'autre. Je voudrais aussi revenir sur une autre chose que vous avez dite, qui me paraît être une confusion que vous avez semée en disant : « il n'y a pas que Center Parcs, on va continuer à soutenir des tas d'autres choses ». Et Monsieur Gordat en a rajouté, etc. Il aurait même entendu qu'il manquait de porteur de projets. Alors, les porteurs de projets, on en parle beaucoup. Mais, j'ai regardé, moi qui suis dans le tourisme. J'ai regardé sur le département de la Saône-et-Loire, l'argent qui était mis à disposition des porteurs de projets dans le tourisme. Et attention, pour obtenir cet argent, ce n'est pas une chose facile. Il faut être capable de monter un projet, souvent compliqué, aussi bien qu'il y a des tas de gens qui renoncent quand ils veulent ouvrir des chambres d'hôtes, ouvrir un atelier justement de vente de proximité de leurs produits, etc. Est-ce que vous savez dans la salle combien le département met à disposition de ces acteurs du tourisme qui auraient des projets et qui devront faire l'effort de monter des dossiers compliqués ? Eh bien, c'est 85 000 euros pour l'année. Donc, je voudrais que – c'est aussi ce que j'appelle une confusion. D'un côté, on parle en dizaine de millions, et puis ici, eh bien, on va lésiner pour pouvoir lâcher 85 000 euros à des gens qui ont besoin d'améliorer leurs gîtes ou des choses semblables sur l'ensemble du département. Donc, il n'y a pas de comparaison. Et quand vous mettez les deux aspects dans la même phrase, c'est de l'enfumage, c'est du baratin. Il faudra absolument éclaircir ça.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

On va demander justement les clarifications.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je voudrais dire quelque chose. Vous ne pouvez pas dire, Monsieur, que Monsieur Genet parle trop parce que c'est une des exigences de la salle. C'est précisément que le département réponde aux questions. Vous ne pouvez pas lui reprocher de répondre aux questions parce que c'est une des exigences de cette salle que des réponses soient apportées.

Allez-y, Madame.

Josiane CORNELOUP, Conseillère départementale

Je voudrais répondre à Monsieur à propos des projets touristiques, et vous informer que le département a effectivement, par le biais, vous avez raison, d'appel à projets, soutenu les projets qui ont été déposés au niveau touristique. Et pour vous donner une idée très précise du nombre de dossiers traités, entre 2012 et 2013, 29 dossiers ont été traités pour un million d'euro consacré. Par ailleurs, le département a souhaité développer, tout au moins initier une politique très volontariste dans le développement des voies vertes et des voies bleues. À ce jour, 240 km de voies vertes sont disponibles. Eh bien, sachez que le développement de toutes ces voies vertes et de toutes ces voies bleues représentent 30 millions d'euros. Donc, voyez-vous, il n'y a pas que de l'argent investi pour Center Parcs.

Et je rebondis, moi, je pense qu'effectivement il faut qu'il ait une offre touristique parallèle. Je pense qu'il est important que les deux projets cohabitent. Il me semble important, et d'ailleurs ça n'a jamais été démenti que le département soutienne à la fois des initiatives locales avec des petits porteurs de projets pour des chambres d'hôtes, pour des gîtes, pour des séjours de loisirs ou des axes d'itinérance ; mais, par ailleurs, je pense que le Center Parcs aujourd'hui peut jouer un rôle de locomotive. Et je rebondis sur ce qu'a dit Madame tout à l'heure à propos de l'économie verte. Je pense effectivement que vous avez raison, et moi aussi, je suis très attachée au développement de l'économie verte. Mais, je pense, et à l'examen de ce que l'on voit sur les projets que le département a financés en 2012 et 2013, qui sont des projets essentiellement de chambres d'hôtes, de gîtes, etc. On voit que ces porteurs de projet ont une peine importante pour assurer une autonomie financière de leur projet. Pourquoi ? Très simplement, parce que chez nous le tourisme ne fonctionne que quatre mois dans l'année. Voilà. Donc, le fait de développer ce tourisme sur l'année entière permettra, à mon avis, un développement de l'économie verte, même si vous le dites, effectivement, le fait qu'il y a des partenariats avec les hôpitaux et les cantines, etc. ça me paraît effectivement indispensable, et nous avons beaucoup de travail à faire à ce niveau-là. Mais, ce ne sera pas suffisant.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Merci Madame. On va proposer une autre intervention.

Après, je crois, il y a Madame, il y a Monsieur. Et oui, vous aussi.

Intervenante du public

Je reviens un peu en arrière sur la couverture réseau. C'est d'autant plus important pour les territoires ruraux parce que là on peut faire preuve effectivement d'innovation pour attirer une nouvelle population. On pourrait très bien imaginer, c'est un peu le sens de l'avenir, à mon avis, de développer énormément le télétravail et les espaces de co-working, aussi en milieu rural parce qu'il y a toute une partie cadre de vie, qualité de vie qui peuvent attirer une certaine population qui serait prête à venir s'installer dans les communes rurales pour travailler de chez elle. Et pour être un tout petit peu plus collectif et faire vivre le village, imaginez des espaces de travail partagés. Ça, c'est aussi une piste en termes de stratégie territoriale à voir pour les communes rurales, à mon avis. Voilà.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Très bien, bon, tant qu'à faire, Monsieur, là, vous ne vous êtes pas exprimé encore.

François LOTTEAU, Secrétaire régional d'Europe Ecologie Les Verts

Je suis juste à côté.

Oui, j'ai un peu de difficulté à savoir comment présenter ce que je veux dire parce que j'ai peur que ça soit compris de travers. Ça ne fait rien.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Commencez par vous présenter.

François LOTTEAU, Secrétaire régional d'Europe Ecologie Les Verts

François Lotteau, je suis Secrétaire Régional d'Europe Ecologie Les Verts, mais je ne suis pas fondamentalement là à ce titre, tout au moins sur ce que je vais dire pour l'instant.

Je suis là parce que ma famille est originaire du coin et parce que j'aime profondément ces endroits, et que ça me touche énormément de voir ce que ça peut devenir. Et là, je suis assez meurtri. J'ai l'impression... le sentiment que tout ça me donne c'est qu'on vient placer quelque chose qui vient pour faire du pognon au milieu d'un pays sous-développé, et que le développement, il est vu comme ça au travers d'un sous-développement à l'extérieur. On ne prend pas en compte ce que les gens, qui existent ici, la culture qui existe ici, et tout ce qui pourrait sortir de ça, en particulier sur la question du patrimoine dans ses différentes exceptions, mais entre autres, dont son exception est la plus classique et la plus courante, qui est celle du patrimoine historique et architectural. J'ai fondé il y a un peu plus de 30 ans la fédération des chantiers bénévoles sur la Bourgogne. Il y a tellement de choses à faire. Mettre des panneaux pour dire, parce que c'est ça qu'on dit, ça va être un point d'appel. Mettre des panneaux pour dire qu'il faut venir et voir des choses, mais que les choses à voir sont en ruine, qu'on n'ait pas un rond à mettre dedans et qu'on ait 66 millions d'emprunts à faire sur ce truc... je suis désolé, moi, ça me... voilà, je suis profondément meurtri de ce mépris que ce type de manière de voir le développement fait peser sur les populations locales et sur leur culture et sur leur histoire.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Très bien, alors, avant de vous redonner la parole, je crois que Madame l'a souhaité, Monsieur. Oui Madame avec des lunettes, vous levez le stylo. Et puis après, Monsieur qui est dans le rideau.

Intervenante du public

J'avais la même question que la Dame.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Ben, c'est parfait. Monsieur avec des lunettes, qui est caché derrière le rideau là.

Intervenant du public

Bonjour, je suis un habitant de Chalon-sur-Saône, donc je ne connais pas particulièrement le coin. Mais, pour rebondir sur ce que vous avez dit, il y a eu des sommes assez importantes qui ont été investies dans les pistes cyclables, aussi bien voies vertes que voies bleues. Et, est-ce qu'il ne faudrait pas commencer par, comment dire, essayer d'avoir un retour sur investissement de ces pistes qui ont coûté cher et qui sont aujourd'hui sous-exploitées par rapport à ce que ça pourrait être ? Donc, Le Rousset je n'ai rien contre sur le principe ; mais, est-ce qu'on ne commencerait pas par le début à exploiter ce qui existe avant de construire quelque chose d'autre ? Et sur ce que vous disiez aussi sur le fait que de concentrer le long de la Saône, et j'ai l'impression que le Rousset, ce que ça va faire c'est que ça va concentrer en un point le tourisme, qui est justement une spécificité du département, c'est qu'il y a du tourisme un peu partout. Et justement, j'ai l'impression que ça regrouperait quelque chose qui existe ailleurs, et j'ai peur que ce qui est présenté comme une locomotive, en fait, ça sape un peu les wagons qui sont derrière, plutôt que d'être une locomotive pour entraîner tout le reste. Voilà.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Bon, vous posez la question de comment on attire les cyclotouristes. Je ne sais pas si vous avez la réponse. Mais, peut-être Monsieur, juste devant, vous voulez prendre la parole. On retient vos...

François LEGROS, viticulteur à Saint-Vallerin, Président de la cave de Buxy, Vice-Président de la Fédération des caves de Bourgogne-Jura

Bonjour, François Legros, viticulteur à Saint-Vallerin, Président de la cave de Buxy, Vice-Président de la Fédération des caves de Bourgogne-Jura, et notamment donc de Saône-et-Loire.

Donc, on n'a pas parlé... l'œnotourisme est quand même un axe de développement essentiel pour la Saône-et-Loire. Et donc, nous sommes vraiment favorables à ce projet d'implantation de Center Parcs. Nous sommes favorables même à travailler avec Pierre & Vacances. Je veux dire, il faut être franc. Il y a deux portes d'entrée. Il y a la porte du Sud, donc plus les Lyonnais, je dirais, qui viendraient par les caves coopératives du Sud ; et la porte du Nord, donc les caves coopératives de la côte chalonaise, Buxy, Bissey, Genouilly. Genouilly est à 15-20 km. Ce n'est pas loin. Buxy, c'est pareil. On profiterait directement du passage de ces gens. Et rien qu'à la cave de Buxy, nous sommes une centaine de familles de viticulteurs. Nous savons ce que c'est le commerce de proximité

puisque nous réalisons 10 %, 15 %, de notre chiffre d'affaires au caveau, donc directement, je dirais, à la propriété, à la cave, etc. Donc, on est très favorable à ce projet.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Également, vous pourrez peut-être vous entendre avec le Monsieur qui est derrière vous pour que les cyclotouristes de passage repartent avec du vin.

François LEGROS, viticulteur à Saint-Vallerin, Président de la cave de Buxy, Vice-Président de la Fédération des caves de Bourgogne-Jura

Alors, tout à fait. Mais, ça se fait. Ça se fait très bien.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Alors, très bien oui.

François LEGROS, viticulteur à Saint-Vallerin, Président de la cave de Buxy, Vice-Président de la Fédération des caves de Bourgogne-Jura

Je voulais juste dire au Monsieur, quand même, parce qu'il m'a parlé de quelque chose qui me fâche un peu. Vous saurez quand même qu'il y a des agriculteurs bios à la cave de Buxy et qu'il y a d'énormes efforts faits au niveau de l'environnement, et que nous sommes dans une démarche de développement durable.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Non, mais c'est bon.

Nicole SICARD, Coopératrice à la cave des vigneronns de Buxy

Je m'autorise à prendre le micro parce que je suis...

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Vous êtes autorisée, mais vite parce qu'on a peut-être un éclairage de Pierre & Vacances, on les a sous la main, on va leur donner la parole ; la région de Bourgogne voulait prendre la parole aussi sur le vélo, je crois ?

Alors, Madame.

Nicole SICARD, Coopératrice à la cave des vigneronns de Buxy

Je prends la parole à la suite de Monsieur Legros parce que je suis coopératrice à la même cave des vigneronns de Buxy, et je suis farouchement contre le Center Parcs. Donc, il n'y a pas l'unanimité sur la chose. Je voulais simplement... J'en profite pour dire deux choses. J'aurais voulu tout à fait au début, c'est un peu quand j'ai posé ma question sur qu'est-ce que le local, qu'est-ce que l'hexogène et qu'est-ce que l'endogène. J'aurais voulu faire une toute petite remarque sur le titre de l'atelier : stratégies, au pluriel, de développement local. Stratégies, au pluriel, moi j'ai vérifié au cours du débat que ce n'est pas la stratégie des locaux, mais que c'est vraiment exogène ; c'est-à-dire, c'est une stratégie d'implantation de Center Parcs. D'ailleurs, j'ai retrouvé des termes dans le protocole, que je ne vais pas citer pour aller plus vite. Pour ce qui est du local, je m'interroge sur les lieux qui ont été choisis pour les ateliers... je peux continuer... et pour les lieux qui ont été choisis pour les ateliers et les réunions publiques. Et en regardant un tout petit peu la carte, je me suis aperçu que ça ne concerne que trois communautés de communes et de cantons. Et je pense que, comme cela a déjà été dit, par ailleurs, et c'est vraiment un point fort dans notre argumentation, vu les sommes considérables engagées par le département et par la région, mais essentiellement par le département, pourquoi pas une réunion à Autun, Pierre-de-Bresse ou ailleurs. Bon, c'était une réflexion en passant.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais vous répondre sur ce point-là. Je n'ai plus beaucoup de voix.

J'ai une certaine expérience du débat public, comme vous le savez. À chaque fois qu'on essaie de faire une réunion publique éloignée du site où ça se passe, même si les gens sont beaucoup intéressés, on a 20 personnes, dans le meilleur des cas. Voilà. Et donc, il n'y a pas une dynamique de débat. Par contre, on voit très bien que sur le site, il y a énormément d'avis qui sont émis et qui viennent de partout. Donc, les gens, ils ont la possibilité de s'exprimer. Voilà, je vous dis si on fait un atelier sur l'emploi, par exemple, à Autun, je ne suis pas persuadée qu'on aura énormément de gens. On est obligé de se concentrer sur un territoire où les gens, ils vivent la réalité quotidienne de ce territoire. C'est peut-être un peu dommage. Et, sur ce qui est de l'utilisation de l'argent public, tout le monde peut contribuer par des écrits, par des envois et pas seulement en Saône-et-Loire, en Bourgogne, en France entière, et même dans les DOM TOM si ça leur plaît. Donc, mais c'est vrai, tout à fait... donc, voilà, c'est ça la raison pour laquelle on n'a pas pu faire ça.

Intervenante du public

Bon, ça fait un petit moment que je lève le doigt ; donc, vu que le micro est à côté, je l'ai pris.

Modérateur de la Commission particulière du débat public

C'est parce qu'il y en avait d'autres aussi. Mais, ce n'est pas grave. Allez-y.

Marie BIXEL

L'atelier ce soir c'est à propos de stratégies de développement territorial. Et, effectivement, j'entends parler d'une locomotive. Est-ce que cette locomotive, est-ce qu'elle sera durable ? Est-ce que sur ce territoire localement il y a eu des concertations, du travail de fait pour voir si c'était un besoin émanant de la population ? Est-ce que c'est un souhait de la population de faire un Center Parcs ? J'entends parler qu'on manque de porteurs de projets, est-ce qu'il a été fait des appels à des porteurs de projets au niveau local parce que, nous, on entend parler de plein de monde qui n'arrive pas à concrétiser un projet ou qui n'arrive pas à trouver des financements ? Est-ce qu'on pourrait imaginer que ces 70 millions d'emprunt qui seront empruntés et qui seront remboursés si Center Parcs marche, est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer les prêter à des organismes qui existent, à différents petits porteurs de projets sur le territoire, qui rembourseraient également et de la même manière, mais qui ne seraient pas concentrés dans un Center Parcs, mais qui seraient sur tout un territoire ?

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

En fait, vous mettez le doigt sur la question du soutien à l'activité que mènent les politiques publiques.

Marie BIXEL

Oui, bien sûr, vu qu'on n'en a pratiquement pas parlé. On en a parlé un tout petit peu. Mais, c'est une des stratégies de développement du territoire qui est alternative et on n'a pas là-dessus de... il n'y a jamais de concertation. Moi, j'appelle à des assises départementales ou locales de l'emploi, du développement territorial, à des assises qui réuniraient les élus, les éventuels porteurs de projets, la population, les organismes qui existent, qui peuvent accompagner des porteurs de projets potentiels et les... Enfin, il y a beaucoup d'organismes qui sont compétents pour accompagner des porteurs de projets. Il y a aussi... est-ce que Le Rousset, est-ce que ce Center Parcs sera dans un contrat de revitalisation ? Un contrat de revitalisation, on peut avoir... enfin, bon, tout ça n'a pas été abordé et n'a jamais été abordé avant ce projet qu'on nous dit. Bon, on nous l'a proposé, donc on le prend, mais il y a d'autres formes de développement possibles du territoire avec ce même argent éventuellement.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Finalement Madame, vous posez une question qui pourrait amener une réponse à la limite en séance ; c'est-à-dire, bon, rebondissant sur votre proposition pourquoi ne pas créer en faveur, par exemple, du nouveau SCoT en préparation du fait de la fusion des communautés de communes une soirée consacrée à ces enjeux-là, pourquoi pas. Mais ça, la réponse est à trouver dans la salle. Ce n'est pas la commission qui peut s'en charger.

Je vais me permettre de donner la parole à la région qui a peut-être des choses à dire aussi.

Gérald GORDAT, Conseiller régional de Bourgogne

Oui, ce que je voulais dire c'est qu'au moins l'intérêt de ce débat ce soir nous aura permis de montrer que vous êtes, nous sommes dans un territoire dynamique, un territoire qui a envie de se bouger. Et ça, c'est plutôt une bonne nouvelle. Alors, concernant ce que vous venez de dire sur les aides, je crois que si vous avez demain matin un projet économiquement viable à me présenter et si vous dites que vous avez besoin de l'aide des collectivités, ben, venez voir. Je n'ai qu'une envie, c'est de vous aider à ce que votre projet se réalise. Aujourd'hui, c'est facile de dire, effectivement peut-être qu'on pourrait développer des projets, certainement, peut-être qu'on pourrait développer des projets ; mais j'ai envie de dire, développons ces projets et les collectivités seront à vos côtés pour vous accompagner. Elles le seront aux côtés de Center Parcs, mais elles le seront également à vos côtés. Là encore, ce n'est pas une vision exclusive du développement économique. C'est vraiment un modèle économique. Mais, la compétence de la région est aujourd'hui de soutenir l'activité économique. La région ne sert à rien si elle n'est pas là pour soutenir l'activité économique, donc nous sommes à votre disposition. Et, je peux vous dire que je passe mon temps avec les chefs d'entreprises à essayer de les accompagner, à essayer de leur donner envie aussi de développer leur entreprise, et à leur trouver des moyens aussi de les aider, parfois financièrement, mais pas seulement parce qu'il y a aussi certain nombre d'aides qui peuvent être faites par les collectivités qui ne sont pas forcément des aides en argent sonnante et trébuchante.

Pour répondre à la question sur le tourisme, vous parliez du vélo, effectivement c'est une très bonne remarque, la place du vélo dans la région de Bourgogne est significative. La région a, elle, deux politiques en termes de développement touristique itinérant. La première, c'est – pour répondre à la question, et ça fait partie du développement local. La première, c'est le tour de Bourgogne à vélo, qui est aujourd'hui l'un des circuits qui fait le tour de la région, qui rassemble un grand... enfin, qui attire l'été un grand nombre de cyclistes. Et ce n'est pas le Maire de Digouin qui, dont la véloroute sur lequel... sur le territoire dont passe la véloroute, me démentira. Il y a un très grand nombre, notamment beaucoup d'étrangers, qui fréquentent cette véloroute. Deuxième politique d'itinérance, c'est les canaux. La région s'est engagée depuis maintenant plusieurs années pour le développement des canaux en termes de vecteurs touristiques. nous avons accompagné un projet, un projet mené par des porteurs de projets pour rénover une maison d'éclusier pour pouvoir accueillir des touristes, pour pouvoir aussi monter un projet qui permette de faire du développement local. Et vous voyez, ça, c'est un projet qui était viable, un projet qui était soutenu par les collectivités, et qui va permettre aussi de développer l'économie sur notre territoire.

Intervenant du public

Vous pouvez me rappeler votre nom, s'il vous plaît ?

Gérald GORDAT, Conseiller régional de Bourgogne

Monsieur Gordat. Si vous avez un projet, je suis prêt à vous accompagner.

[réactions du public, plusieurs personnes parlent en même temps]

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Peut-être Madame d'abord.

Vous voulez prendre la parole après vous ?

D'accord, Madame.

Intervenante du public

Justement pour parler de projets de vélo, au Rousset il pourrait y avoir un projet comme ça puisque justement dans la forêt, il y a un chemin qu'on appelait « le chemin du tacot », et en général, ce sont des chemins qui sont facilement transformables en véloroute, si on peut dire. Alors, pourquoi ce projet n'a pas lieu, par exemple ? Pourquoi on fait un Center Parcs ? Pourquoi on ne fait pas justement un chemin de vélo dans la forêt ? Ça n'a pas été proposé ?

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Oui voilà, encore faut-il quelqu'un pour le proposer.

Mais, bon, allez, Monsieur. Je crois que Monsieur au fond voulait reprendre la parole. Madame aussi voulait reprendre la parole.

Intervenant du public

Il y a eu en 2011 un projet Sirius qui voulait contacter un peu tous les habitants de la Saône-et-Loire pour avoir leurs idées sur le développement du territoire. Et dans ce projet Sirius – c'est un catalogue de bonnes intentions, mais qui viennent des gens – eh bien, je vois écrit : « le développement économique ne viendra pas forcément de l'extérieur avec l'implantation de grosses entreprises exogènes ». Il faudrait donc penser en termes de développement endogène. Alors, je pense qu'on peut trouver sur les 572 communes de la Saône-et-Loire des projets, mettons 1 à 2 projets par commune, mettons en gros 1000 projets. Eh bien, si à chacun de ces 1000 projets – bien sûr c'est schématique –, mais on lui offre 66 000 euros de prêt à taux zéro, plus 5000 euros de subvention parce que le département s'est bien engagé sur 5 millions d'euros pour les Verdets si je me souviens bien. Eh bien, vous ne pensez pas qu'on trouvera, que chaque commune trouvera un projet. Eh bien, dans ma commune de Saint-Martin, il y en a déjà un, et je ne sais pas s'il est soutenu par le département. Voilà.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Merci. C'est peut-être comme ça qu'on suscite des projets in fine.

Alors, Monsieur, et puis on revient après à Madame.

N'hésitez pas si vous voulez prendre la parole.

Intervenant du public

Moi, je voudrais faire deux remarques par rapport à ce que vient de dire Monsieur Gordat. La première, c'est que : mettre en avant le tour de Bourgogne à vélo ou les voies vertes, etc. Il paraît évident que c'est en contradiction flagrante avec le Center Parcs. Ça, ce sont de véritables projets qui ont été élaborés de longue date, d'avoir un tourisme itinérant, de faire profiter de nos paysages sur l'ensemble du territoire par de l'itinérance, voilà. Et il y a eu déjà beaucoup de sommes investies là-dedans. Tout d'un coup, essayer d'attirer un grand nombre de touristes en un point donné, ça me paraît être en contradiction. Mais, c'est peut-être plus l'objet du débat de l'atelier de demain à Cluny sur le tourisme.

Le second point c'est, je m'inscris en faux contre ce qui a été dit : « Venez me voir, c'est facile. On soutient l'activité. Vous avez un projet, venez me voir et je vous financerai ». Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas du tout comme ça. Le financement, il rentre dans un cadre extrêmement contraignant. Pour obtenir 3000 euros ou 5000 euros, il faut pratiquement avoir fait polytechnique ou bien être « filou » pour rentrer dans le cadre du document du Conseil Régional qui distribue les fonds européens avec des formules extrêmement compliquées où on a surtout envie de renoncer quand on a commencé à mettre le nez là-dedans. Et, donc, c'est encore des baratins de dire « venez, je vous finance ». Mais non, il faut répondre à une quantité de critères qui découragent tout le monde.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Vous militez pour un choc de simplification. Mais, ceci dit, il y a les fonds Leader il y a des choses comme ça qui existent.

Intervenant du public

Mais oui, européen, oui.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Alors... je ne sais pas qui dans quel ordre ? Je crois que Madame... Pardon, qui ? Oui, pardon, excusez-moi.

Vanessa DIRIART, Directrice Générale Adjointe Europe de Center Parcs

Je voudrais juste m'exprimer. Pardon, je suis Vanessa Diriar, Directrice Générale Europe de Center Parcs, adjointe. Je voudrais juste m'exprimer sur la complémentarité de ces investissements-là parce qu'ils ne s'opposent pas, mais ils se complètent. Ils se complètent pour deux raisons essentiellement. La première, c'est que Center Parcs peut apporter un réservoir de clientèle qui rentabilisera ses initiatives locales par la mise en place de

partenariats et par... Et l'autre point, et par exemple, on a en plus une vraie... vous parliez de cyclotourisme, et le vélo et Center Parcs c'est euh... on a un parc de plus de 10 000 vélos dans toute la France. C'est quelque chose qui est important pour nous, ça fait partie de nos valeurs. Et par exemple, je peux donner dans notre Center Parcs de la Vienne, l'ouverture de la Center Parcs a été l'occasion de créer toute une piste de cyclotourisme à la découverte des vignobles locaux qu'on fait en partenariat aussi avec les viticoles et avec l'ensemble des acteurs locaux. Nous avons énormément d'implication avec ces acteurs locaux pour développer justement des partenariats, car quand on fait des études, c'est très clair que la découverte de la région est le deuxième facteur de ce pourquoi les clients viennent y compris c'est Center Parcs. Certes, il y a l'ensemble du concept touristique, et deuxièmement, les études le montrent, on a fait un panel auprès de 10 000 interviews, qui a tout de même montré que la deuxième raison de venue c'était le fait d'offrir une plateforme qui pouvait accéder avec un niveau de service à l'ensemble de la découverte locale et des sorties vers l'extérieur. Donc, c'est vraiment un axe très fort que nous développons. On commence dans la Vienne – je ne sais pas Vincent, si tu veux, toi qui t'occupes de l'ouverture de la Vienne, préciser un peu ça –, mais je voulais juste dire qu'il y a une complémentarité et non pas une opposition de ce type d'investissement.

Vincent POTTIN Directeur Développements Center Parcs France

Alors, il y a la Vienne, avec effectivement la voie verte qui va permettre de visiter les viticulteurs locaux. Depuis 28 ans, il y a le site des Bois-Francis. On a une voie verte qui a été faite par le conseil général à l'époque et qui permet de relier le site des Bois-Francis à Verneuil-sur-Avre pour que nos clients puissent aller au marché du samedi matin. Et il suffit de faire des comptages, il y a énormément de gens qui l'utilisent et toute l'année. Abreschwiler, il y a le lien entre Abreschwiler et le Center Parcs « Les Trois Forêts » pour faire la liaison avec un réseau cycliste, cyclotourisme important. Et ça a été fait également par le département. Ça a énormément de succès. Et, à l'Ailette, il y a également une piste cyclable qui a été montée pour aller visiter une ancienne abbaye, et puis les vestiges du Chemin des Dames. Systématiquement, sur l'ensemble de nos sites, on met à profit effectivement les quelque 2500 vélos que nous avons, sur des sites à 800 cottages. Et, nos clients sortent tous les jours pour aller visiter la proximité directe.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais vous poser une question indiscrète...

Directeur Développements Center Parcs France

_Abreschwiler on a eu utilisé le chemin le fer qui était le chemin de fer...(inaudible)

Intervenant du public

Depuis quand ?

Directeur Développements Center Parcs France

2010.

Intervenant du public

2010 ? Donc comment ça se fait que sur vos statistiques de sorties – Les Trois Forêts – pourquoi il y a si peu de gens qui font du VTT dans vos statistiques ?

Directeur Développements Center Parcs France

_Il n'y a pas si peu de gens. Il y a énormément de gens qui vont du vélo.

Intervenant du public

Non, Monsieur, ce n'est pas dans vos documents.

Directeur Développements Center Parcs France

Quelles statistiques ?

Intervenant du public

J'ai passé l'après-midi... c'est seulement ce matin que j'ai été prévenu que, pour la commission de tourisme de demain soir à Cluny, j'ai reçu 126 pages de documentation à lire. Je les ai reçues ce matin, ils ont été envoyés à 11H30. C'est pour vous dire comment fonctionne la démocratie de proximité. Et, j'ai regardé... J'ai épluché les 6 ou 8 pages, au moins 6 pages consacrées justement à l'aspect des sorties du Center Parcs, et ce n'est pas ce que vous dites...

Directeur Développements Center Parcs France

C'est en voiture, Monsieur. Non, non, Monsieur... les sorties dont vous parlez, qui font partie des statistiques, c'est une étude du Comité Départemental du Tourisme de la Moselle, qui a été effectuée en 2011 et qui avait pour objectif de caler les retombées économiques directes et indirectes des clients de Center Parcs lorsqu'ils sortaient ou ne sortaient pas du Parcs ; parce que beaucoup des personnes avec qui on parlait disaient qu'il y a une logique d'autarcie. Et ça a été dit plusieurs fois ce soir. Et, en fait, 63 % de nos clients sortent lors de leur séjour pour visiter la région, et on en parlera demain...

Intervenant du public

Je propose qu'on en parle plutôt demain soir...

Directeur Développements Center Parcs France Pardon ? Pour acheter de l'essence – si, on se voit demain à Cluny, si vous le voulez bien –, mais, pour d'autres choses que d'acheter de l'essence.

Intervenante du public

[début de la question inaudible] Je n'en ai pas du tout tiré la même conclusion parce que j'ai vu que 61 %, je crois que c'est en Picardie, sortaient, dont 40 %... 61 % sortaient de Center Parcs, ce n'est quand même pas beaucoup, mais essentiellement pour aller chercher de l'essence, parce que vous avez tout sur Center Parcs, mais vous n'avez pas de stations de carburant. Donc, j'ai été surprise, comme Monsieur, de la faible attractivité de l'extérieur aux usagers de Center Parcs. Mais, je n'ai pas dû lire l'étude dont...

Directeur Développements Center Parcs France

Bon, si vous voulez, on se retrouve demain. J'ai beaucoup de données sur le sujet, que ça soit des données touristiques, des données médicales, aussi des données. Si vous voulez, je peux vous les donner tout de suite. Alors, 62,8 % exactement sortent, 32,2 % restent. 41,5 % pour faire des achats, ce dont vous parliez. 9,4 % pour les restaurants, 50,9 % pour les visites touristiques, 58,2 % pour les grandes surfaces et 41,8 % pour les commerces de détail et magasins de sport.

Intervenant du public

Ils sortent une fois sur sept jours.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

J'aurais voulu vous poser une question. Parce que ces questions de pourcentages, c'est quand même...

Vous parlez de l'aménagement des pistes cyclables et tous les aménagements périphériques. Tous ces aménagements, ils ont été financés par les collectivités publiques. On est d'accord. On sait qu'actuellement, les

collectivités, leurs fonds, ce n'est pas terrible. Est-ce que ça veut dire que sur cet aménagement du chemin du Tacot, vous seriez prêt à contribuer à l'aménagement ou pas ?

C'est concret, c'est basique ma question.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

J'ai compris votre question, Madame. Oui, on est tout à fait prêt à regarder la question de l'aménagement du chemin du Tacot, pour effectivement favoriser cette insertion territoriale. Mais, je crois que c'est très important. Monsieur évoquait, on évoquait des pourcentages, mais il faut ramener ça en nombre de gens. Ce qu'on dit là, ça représente 2000 personnes. 60 % de l'occupation du Center Parcs de la Moselle, c'est 2000 personnes, donc c'est considérable en termes de retombées économiques. Et, je vous invite Monsieur, vous l'avez fait certainement, à regarder l'étude UTOPIES qui a été faite sur le Center Parcs de Moselle, et vous verrez justement...

[intervention inaudible public]

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

... on en reparlera demain. On en reparlera, mais regarder... on en reparlera, mais vous voyez les chiffres, de mémoire c'est 19 millions qui s'injectent chaque année dans le PIB du département. 19 millions, c'est considérable.

Intervenant du public

Dites-nous voir, dès ce soir, quel est le statut d'UTOPIES ? Est-ce que ça ne serait pas l'une de vos filiales, par exemple ?

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

Pas du tout. Je ne sais pas le statut, mais c'est un cabinet qui a été mandaté.

Monsieur, si vous ne croyez en rien, on ne peut pas avancer. On est dans un débat où on essaie d'être objectif.

Intervenante du public

Alors, je reviens très rapidement sur les histoires d'économie verte. J'attire vraiment votre attention sur la vigilance qu'on a ; comment on peut dire aujourd'hui il n'y a pas de problèmes, on financera tout, on fera de l'économie verte, on fera de l'économie touristique, quand on sait très bien que dans les assemblées délibérantes, et tout le monde en est terriblement frustré, il n'y a plus d'argent public, baisse des dotations. Donc, on ne peut pas avoir un discours auprès des citoyens : « Tout va bien, il y a de l'argent. On financera tout ». Et ensuite, se lamenter entre élus au sein des assemblées qu'il n'y a plus d'argent et qu'on ne peut plus rien faire. Donc, déjà, il faut être assez clair et cohérent sur ces choses-là. C'est pourquoi, en termes d'investissement sur l'économie verte, si je prends le schéma régional Climat-Air-Energie, le développement éolien dans ce schéma doit être à 38 % d'implantation éolienne à 2020. Aujourd'hui, en 2015, on est à 4 %. Donc, vous imaginez un petit peu en cinq ans les efforts et les investissements que ça demande, et les choix aussi de Bourgogne Développement, voilà de toutes ces instances, les choix industriels et économiques qu'il y a à faire pour le territoire quand on se donne ce genre d'objectif. Et, des objectifs tout à fait louables, bien heureusement. Donc voilà, c'était un peu pour replacer dans le contexte.

[plusieurs personnes parlent en même temps]

Non, mais, j'ai volontairement pris l'éolien. Ce n'est pas le problème.

[plusieurs personnes parlent en même temps]

Je ne dis pas du tout de mettre l'éolienne ici. Je dis qu'il y a des choix de développement à faire, et qu'aujourd'hui, il y a une urgence, notamment quand on veut préserver son industrie. J'ai bien entendu Monsieur, à Digouin, on a un capital industriel. Je sais qu'à la Saône-et-Loire, il y a deux bassins. Il y a Creusot-Montceau, avec un vrai

savoir-faire métallurgique. Ces métiers-là sont, voilà... Ils sont comment... Ils sont mis en péril. Et là, par contre, il y a un potentiel si on veut sauvegarder notre industrie. On sait que les énergies renouvelables, c'est l'industrie de demain. Il y a ça à réfléchir aussi. Ce n'est pas simplement mettre une éolienne, mais aussi faire travailler des entreprises dans la métallurgie, la sidérurgie, etc. sur nos territoires à Digouin, comme à Creusot, à Chalon, etc. Donc là, il y a une réflexion à voir.

Intervenante du public

... J'ai volontairement pris ça. Je ne parle pas de l'implantation. J'ai une vision aussi de stratégie industrielle pour les territoires, et pas simplement une histoire d'implantation qui va faire lever des « chiffons rouges ». Ne changez pas de débat.

Autre chose sur l'œnotourisme, très très intéressant, je suis complètement d'accord avec le viticulteur. En passant, on peut quand même se satisfaire que la viticulture c'est là où les conversions en bio sont les plus importantes en Bourgogne. Je crois que c'est quand même aussi à souligner. Je sais qu'il y a eu quelques levées de boucliers là-dessus. Il y a des projets sur l'œnotourisme, et il y a peut-être une réflexion à avoir, un travail de coopération entre les collectivités sur le développement autour de l'œnotourisme. Il y a quand même Dijon qui va construire la cité internationale de la gastronomie. Il y aura cinq cités en France, à Dijon et Lyon. Je dirai que la Saône-et-Loire est quand même bien placée. Et il y a peut-être, pour les producteurs, des filières locales. Quelque chose à regarder aussi du côté de Dijon autour de cette cité internationale de la gastronomie, et de Lyon, qui sont entre autres classées patrimoine mondial de l'UNESCO. Et il y a peut-être quelque chose à faire aussi pour développer le territoire, parce que qui dit local, ce n'est pas simplement les 15 km. Il y a quand même des bassins de vie, des bassins d'emplois, des bassins d'échanges, voilà, à ces niveaux-là. Et il y a donc aussi peut-être une réflexion à ouvrir, que ce soit pour les producteurs ou que pour les collectivités, un travail de coopération à faire ensemble.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Vous pouvez passer votre micro à votre voisin. Et, puis, on va prendre donc 2-3 interventions et puis peut-être arrêter là.

Allez-y, Monsieur.

Intervenant du public

Pour revenir rapidement sur le tourisme, parce que ça reste aussi du développement local. Vous parlez du tour de Bourgogne à vélo, mais à côté, moi j'en rêve de ce tour de Bourgogne à vélo parce qu'il n'est pas fait. C'est bien de le vendre, mais...

[intervention inaudible et courte d'un intervenant du public]

... Vous le direz alors à mes amis qui l'ont fait hier, et qui ont failli se faire écraser sur une départementale parce que le tour de Bourgogne n'est pas fini. Voilà, j'ai des amis parisiens qui m'ont dit : « on voudrait voir ta réunion ; ça a l'air sympa ». Ils sont venus. Mais le problème c'est que j'ai l'impression que ça manque de cohérence. Je n'ai rien contre les investissements qui pourraient être faits, mais si on commençait par finir ce qui est commencé. Comme, admettons, entre Chalon et Tournus qui n'est pas fait. Il y a une boucle, sauf qu'on ne boucle pas la boucle. Du coup, ça ne sert à rien.], donc le tour de Bourgogne sur cette partie-là qui est la route, la cycloroute la plus empruntée en Europe. Donc, ce n'est quand même pas rien. Et en Saône-et-Loire, c'est l'un des rares endroits où ce n'est pas fait. Donc, il faudrait peut-être commencer par finir ce qu'on a commencé, et ensuite, pourquoi pas faire d'autres choses, qui peuvent être complémentaires comme Le Rousset. [réaction rapide de la salle] Non, ce n'est pas fait. Non, je suis désolé, mais ce n'est pas fait. Peut-être que vous ne l'avez pas faite, peut-être que vous ne l'avez jamais empruntée, du coup vous ne pouvez pas le savoir, mais je vous dis qu'elle n'est pas faite. Je suis désolée, mais c'est la réalité d'hier. En Allemagne, le V6, elle est faite, et en Saône-et-Loire, elle n'est pas faite.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Oui, oui... la question au fond, mais juste parce qu'on passe le micro ici ; puis, après il repart au fond. Et à vous, Madame la Présidente, de dire quand est-ce qu'on conclut.

Régis LAVINA, Directeur de l'agence touristique de la Saône-et-Loire

Bonsoir, Régis Lavina, Directeur de l'agence touristique de Saône-et-Loire. Je répondrai à toutes ces questions demain soir. Monsieur a raison quand il dit que le tour de Bourgogne à vélo n'est pas fini. Il est matérialisé, mais effectivement il n'est pas complètement sécurisé. Donc, il y a des espaces encore à terminer. On parlera également demain de l'œnotourisme. On parlera demain de vélo, mais beaucoup, puisque ces deux filières ont été élevées au rang de priorité en matière de stratégie de développement touristique sur le département. Donc, je parlerai de tout ça demain. Je fais un tout petit peu de teasing, comme on le dit à la télé. Je ne sais pas comment on dit en français. Et on parlera également des chemins de l'itinérance ; de l'itinérance qui est dans l'ADN de la Saône-et-Loire, de l'itinérance touristique qui a été, après trois années, travaillée à travers d'appels à projets et d'investissements lourds de la part du Conseil général de la Saône-et-Loire. C'était re-débatu et retravaillé en huit axes d'itinérance majeurs sur la Saône-et-Loire, alors qu'on est parti de cinquante hier. Donc, vous devrez attendre demain. Je vous en reparle demain. Merci.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Très bien, merci. En fond de salle, puis Madame la Présidente conclura.

Intervenant du public, habitant de Pressy-sous-Dondin

Moi, je voulais dire qu'on avait entendu beaucoup de détails. Je suis une habitante de Pressy-sous-Dondin. On a entendu beaucoup de détails ce soir. Mais, on a surtout perdu de vue qu'il y avait cette bulle qui va être chauffée à 29 °C, paraît-il, et ça, c'est inadmissible. C'est le point essentiel qui pose problème, moi je pense. Et donc là, tous les détails, c'est sûr que c'est bien et tout, mais la bulle ce n'est pas bien. Voilà.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Disons que c'était un peu l'objet de l'atelier ce soir... stratégies de développement local.

Intervenant du public, habitant de Pressy-sous-Dondin

C'est la bulle... et la locomotive à vapeur, elle est dépassée.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Madame la Présidente.

Ah, une petite dernière ?

Intervenante du public

Je voulais simplement proposer à Pierre & Vacances de faire des économies sur son Center Parcs puisque tout le monde va en sortir, va aller se promener ailleurs. Je leur suggère de supprimer la ferme Marie-Antoinette, qui est prévue intra-muros, parce que des chèvres, il y en a pas loin, donc les gens les verront obligatoirement. Ça, vous pouvez la supprimer.

Jean-Michel KLOTZ, Directeur Général Adjoint de Pierre & Vacances

C'est vraiment le genre de choses auxquelles on est très ouvert. On demande à faire des partenariats, à réfléchir avec des gens qui ont vraiment des suggestions et des propositions de ce genre-là, Madame. Et, on est tout à fait d'accord. On a des exemples, d'ailleurs, dans d'autres Center Parcs où il y a des fermes et des Poney Clubs qui se sont installés en proximité immédiate et qui travaille avec nous en partenariat. C'est nos clients qui vont vivre cette ferme-là, donc on est tout à fait en phase avec ce que vous venez de dire. Et je relève votre observation avec plaisir.

Intervenante du public

Je voudrais, pour finir, dire que ce Center Parcs serait... que je trouverai préférable que la locomotive de développement d'un territoire comme celui-là ou un autre, ce soit le dynamisme des gens qui y habitent pour... la

locomotive, ça doit être ça, ce ne devrait pas être une entreprise parachutée. Et, c'est l'ensemble des gens, avec leurs élus, avec tout le monde, qui se prennent en main pour développer ce territoire. On a beaucoup de pistes pour développer un territoire de façon durable, créatrice d'emplois parce que c'est évident qu'il faut créer des emplois partout et c'est important de créer des emplois, mais des vrais emplois durables et que... il faut, pour moi, il faut vraiment des assises ou quelque chose de ce genre pour faire participer.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public

Très bien, on vous a entendu.

Allez-y, Monsieur.

Éric PARENT, Consultant chez Pierre & Vacances

Bonsoir, je suis Éric Parent. Je suis Consultant pour Pierre & Vacances pour quelque chose de particulier. Je suis ingénieur écologue et expert en environnement. Je suis notamment fondateur d'une structure dans le Beaujolais, en fait, qui avait pour vocation de revitaliser les corps de bourg. Tout simplement, elle s'appelle « société coopérative d'intérêts collectifs ». C'est une forme de l'économie sociale et solidaire : établissement relais d'accompagnement rural pour l'environnement. Notre vocation c'est justement de développer des filières de valorisation des ressources naturelles, de dynamiser les territoires pour engager une démarche de pérennisation. Et le principe de la société coopérative d'intérêts collectifs, c'est de pouvoir associer public/privé dans une démarche d'entrepreneuriat. Et en l'occurrence, c'est une structure qui a été longtemps dirigée par des agriculteurs, des représentants agricoles, des collectivités ; et au jour d'aujourd'hui, c'est le cas. Je suis un particulier fondateur, je suis donc expert dans mon domaine, mais j'accompagne aussi Pierre & Vacances justement pour avoir une démarche intégrée de toutes les expressions des besoins des locaux dans une démarche justement de Center Parcs, qui est une démarche innovante aujourd'hui. Et là, je tiens à vous le signaler effectivement qu'aujourd'hui donc... les Center Parcs on imagine aujourd'hui, comme on peut le voir notamment sur Internet, pour ceux qui peuvent avoir Internet, c'est aujourd'hui un modèle qui évolue, et qui évolue vraiment dans une démarche d'intégration sur un territoire local. Donc, il est important de l'intégrer comme ça et de venir en complémentarité. Alors, bien entendu, on a des langages différents. Moi, je suis du milieu rural. J'ai installé les rares ex nihilo. J'ai créé une structure en pleine crise sur un territoire du Beaujolais, qui est le Beaujolais Vert. Je me suis entouré de compétences. J'ai associé des collectivités. Et, au jour d'aujourd'hui, on peut... enfin, j'ai commencé en association, j'ai créé...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

... Monsieur, je ne suis pas persuadée que votre aventure personnelle... non non, parce que là vous avez l'air d'être en train de promouvoir votre structure...

Éric PARENT, Consultant chez Pierre & Vacances

... Ce que je veux dire par là, c'est qu'au jour d'aujourd'hui, le souci que vous avez tous sur le territoire local de pouvoir intégrer des différents projets ou les différentes réflexions sur le territoire, c'est quelque chose qui intéresse Pierre & Vacances, sinon ils n'auraient pas été nous chercher jusque-là-haut, pour pouvoir justement créer une dynamique qui puisse être une dynamique parallèle avec des financements parallèles. Et donc, on réunira les personnes compétentes sur les territoires pour pouvoir les mettre en avant. Voilà.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Madame la Présidente.

Intervenant du public

Oui, parce que je pense qu'on ne peut pas terminer là-dessus. Enfin, ce n'est pas moi qui terminerais, c'est vous, Madame la Présidente, bien entendu. Mais, lorsqu'on parle de développement... on peut difficilement parler de développement sans parler des choses dans le temps. Tout d'abord, là, des tas de choses intéressantes ont été dites sur l'état du projet, y compris sur ce que vous venez de dire Monsieur. Mais, face à ça, on nous présente un projet qui est très ponctuel, qui va durer quelques années... non, qui ne pourra pas durer plus de quelques années parce que de toute façon le concept est d'avance périmé. Et, tout à l'heure, il a été question de la COP 21 et de

l'évolution du climat. Il est bien évident que, dans quelques années, au grand maximum, plus personne n'ira fréquenter un truc qui sera chauffé à 29 °C toute l'année, etc. Je reviens là-dessus, ce concept-là est évidemment complètement dépassé et le sera à 100 % dépassé dans les années qui viennent. Et ensuite, ça ne marchera plus au niveau, qui est recherché, de contact nature, etc. La contradiction sera tellement évidente que vous serez obligés de revendre ça à je ne sais qui, et que ça sera low-cost, et que toute l'ouverture sur l'extérieur évidemment disparaîtra avant que l'ensemble ne disparaisse complètement, et qu'il ne reste plus qu'un tas de ferraille qui pourra peut-être servir de cage de Faraday puisque tout à l'heure on a dit que... Donc, voilà, je voulais attirer l'attention sur la durabilité des choses. On répond à des... on utilise des problématiques globales et sur le long terme pour essayer de nous faire avaler un truc qui va durer quelques années, voilà la difficulté.

Jean- Stéphane DEVISSE, membre de la commission particulière du débat public Madame la Présidente.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Bon, écoutez, je n'ai absolument plus de voix, comme vous pouvez l'entendre. Donc, je vous remercie parce que c'était une réunion vraiment intéressante. Ça ne va pas être facile de faire un résumé de tout ce qui s'est dit. On va essayer de classer. Il y a des choses qui ont été actées, il y a des points d'interrogation, il y a des questions. On pense que le département, qui s'est déjà beaucoup exprimé, pourra apporter des compléments.

[interruption du public, inaudible]

C'était le contraire ; c'est-à-dire qu'il y a des questions sur lesquels dans le temps vous allez apporter des réponses en fonction du fonctionnement de l'exécutif tout simplement puisque c'est tout à fait demandé. On va faire un compte-rendu synthétique un peu de ce qui s'est dit, et on le mettra sur le site. Alors, bien évidemment, il reste des frustrations, tout n'a pas été traité. Dans les ateliers, petit à petit, les choses seront traitées. Vous avez effectivement critiqué le fait que des documents très lourds arrivent tardivement. On fait un effort de transparence pour mettre tout ce qui nous arrive sur le site, peut-être devrions-nous en mettre moins, je n'en sais rien. Mais non, si c'est possible, et je ne sais pas si on peut demander ça au maître d'ouvrage, c'est quelquefois d'avoir des résumés synthétiques de vos études. Ça existe ou pas ?

Voilà, je vous remercie et pour ceux qui veulent venir demain, vous êtes les bienvenus. Merci.